

Supplément à la lettre d'information de Pénombre

*association régie par la loi du
1^{er} juillet 1901*

**Deuxième série, Volume VI
Printemps 2004, numéro 8**

Fondée par Lucio Nero (☺)

Toujours sur le front des grands débats où les nombres sont convoqués, invoqués, révoqués, revendiqués pour leur éclairage, entassés et répandus dans la confusion, Pénombre devait se saisir de la réforme des régimes de retraite, qui a été au cœur de l'actualité nationale en 2003.

A cor et à cris, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics réclamaient des dispositions nouvelles ou les ont discutées.

Dans la pénombre d'une Nocturne, le 30 janvier 2004, nous avons allumé les flambeaux pour revenir sur cette année de controverses.

La retraite aux flambeaux



La retraite aux flambeaux

De l'usage des chiffres et des expertises chiffrées dans le débat public

2003 a été marquée par une importante réforme des régimes de retraite. 2004 devrait connaître une réforme de l'assurance-maladie. Pénombre continue sa réflexion sur « l'usage des chiffres dans le débat public » : sur les retraites d'abord, lors de la Nocturne du 30 janvier 2004, puis, dans le même mouvement, sur le financement de l'assurance maladie. C'est qu'en effet les deux réformes ont paru devoir suivre le même schéma.

Un des points cruciaux du débat sur les retraites était probablement la grande difficulté de passage de discussions assez techniques, fondées sur les analyses et scénarios des experts, à des débats publics plus larges. L'usage du chiffre – outil supposé de rationalisation – semble alors plus guidé par des préoccupations de « communication » que par un souci de poser clairement les choix politiques. Quel rôle tiennent alors les médias ? Ils relaient facilement les arguments chiffrés délivrés par les protagonistes à l'appui de leur thèse. Ils diffusent les résultats de sondages (qu'ils financent), réputés refléter l'opinion publique. Ils s'investissent moins dans l'analyse contradictoire des positions défendues par les uns et les autres, à partir des diagnostics (éventuellement divergents) des experts.

Cette *Lettre grise* de Pénombre retranscrit les débats de la Nocturne de janvier 2004, conduits sous la présidence de Jean-René Brunetière.

OUVERTURE

par le président de Pénombre

Bruno Aubusson : Nous sommes toujours très contents de nous réunir à l'occasion de ces nocturnes qui sont pour nous un temps fort. Merci donc à ceux qui viennent régulièrement, et pour les nouveaux venus à Pénombre, juste quelques indications sur ce que nous faisons par ailleurs.

Nous publions régulièrement un document, appelé la *Lettre blanche*, qui pour certains est une revue, et qui pour nous est essentiellement encore un bulletin associatif où chacun peut s'exprimer sur l'usage des chiffres dans le débat public. Des exemplaires sont disponibles, et au passage je signale à tous les adhérents que ce stock leur appartient et qu'il devrait être débarrassé et réparti entre tout le monde à l'issue de cette soirée.

À côté de la *Lettre blanche*, la *Lettre grise* paraît de façon beaucoup plus épisodique. Les derniers numéros étaient d'abord pour nos amis adhérents provinciaux qui ont plus de difficultés pour venir à ces réunions parisiennes. Je remercie au passage tout particulièrement les adhérents de province qui ont fait le déplacement jusqu'à Paris ce soir. Quand la technique a réussi à suivre, les nocturnes sont retranscrites et font l'objet d'une *Lettre grise*.

À côté des publications, des groupes de travail fonctionnent régulièrement sur des thèmes qui ont varié au cours de ces dix ans. Je ne ferai pas l'historique, je dirai simplement que nous avons en ce moment un groupe de travail, animé par Jean-René Brunetière, sur l'utilisation des nombres dans les situations d'incertitude : le groupe s'intitule « risques en nombre ». Un second groupe, totalement autogéré, sans responsable et qui navigue à vue, quand il a les idées claires, est dénommé GIN, c'est-à-dire « Groupe Image du Nombre ». Il a pour ambition de réfléchir à l'infographie chiffrée. Vous aurez peut-être un échantillon de nos réflexions ce soir en forme de clin d'oeil.

Un mot sur le cheminement qui nous a conduits à organiser maintenant cette soirée sur les retraites. [En liminaire, avant que Jean-René Brunetière prenne son rôle maintenant bien établi d'animateur : ceux qui étaient présents aux soirées

précédentes ne l'ont peut-être pas reconnu puisqu'il est maintenant ostensiblement barbu, ce qui fait qu'il a réussi à se camoufler un instant. Mais c'est toujours lui, c'est le même, nous lui faisons confiance pour piloter nos débats ce soir.] Donc, quand nous avons commencé à envisager d'organiser une nocturne sur l'usage des chiffres dans le débat sur les retraites, nous avons éprouvé peut-être plus de difficulté que sur d'autres sujets. Nous avons quelquefois l'impression de reproduire entre nous, purement et simplement, les débats animés qui avaient lieu sur les retraites. Or, ce n'est pas là vraiment l'objet de Pénombre, puisque nous voulons parler d'abord de l'usage des chiffres et non pas du sujet sur lequel portent les chiffres. Nous avons quelquefois du mal à savoir si nos désaccords portaient sur l'interprétation, sur l'appréciation portée à la présentation des chiffres ou bien sur les choix proposés pour la réforme. Évidemment ce n'était pas facile de le faire à chaud. Mais notre assemblée générale annuelle réunie au mois de juin 2003 en a débattu et a demandé au Conseil d'organiser cette réunion sur un sujet qui était à l'époque encore assez sensible, en comptant sur le temps pour laisser reposer... (*des trompes de chasse entrent en action...*). Allons bon, les chasseurs arrivent... est-ce parce que nous sommes à l'E.N.G.R.E.F. ? Je profite donc de cette interruption pour remercier l'établissement et son directeur pour leur accueil. Le sujet a eu le temps de retomber un peu depuis l'été, encore que l'on voie bien que tout n'est pas réglé et l'on va sans doute en parler encore beaucoup. Mais si nous avons pris un peu de recul, ce qui est une stratégie usuelle de Pénombre par rapport aux sujets d'actualité, et attendu que l'atmosphère se radoucisse, nous avons aussi eu l'idée qu'un second débat un peu de même nature pouvait démarrer à la suite de celui sur les retraites. Je veux bien sûr de parler de la réforme du financement de l'assurance-maladie et, de façon plus générale, des problèmes de gestion de santé publique. Nous avons voulu ruser un peu avec l'actualité, en organisant cette soirée juste après la parution du 1^{er} rapport du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance-maladie. Certains d'entre vous sont peut-être venus, en réponse à l'invitation de Pénombre, explicitement à partir de ce sujet là. Vous serez à un moment donné invités par le président de séance à vous exprimer plus spécifiquement sur ce point et sans attendre je passe lui passe la parole.

Jean-René Brunetière : merci Bruno.

L'usage des nombres dans le débat social... Pénombre... La retraite aux flambeaux... Il me revient d'allumer les flambeaux qui éclaireront les uns après les autres notre réflexion durant cette nocturne. On parlait de débat, les nombres s'ébrouaient, Pénombre frémissait, les nombres pris en otage gémissaient... Pénombre est accouru, n'écoulant que son cœur ! mais c'était le COR, paraît-il, qu'il fallait écouter pour éclairer la retraite. René Padiou l'a fait pour nous. Je ne présente pas René Padiou. C'est un pilier de Pénombre. Ancien membre de l'INSEE (toujours membre de l'INSEE : on reste membre de l'INSEE jusqu'à la retraite et au-delà !) et il sera notre premier flambeau. A toi René.

QUELQUES ÉLÉMENTS : le rapport du COR

(Les cors de chasse entrent derechef en action... Et sonnent la retraite)

Tandis que retentit la sonnerie « retraite prise », ce texte s'affiche :

<p>« Retraite »</p> <p><i>Terme de vénerie :</i></p> <p>« Sonnerie de trompe qui marque la fin de la chasse. On sonne la <i>retraite prise</i> ou la <i>retraite manquée</i>, suivant que la bête de meute a ou n'a pas été prise.</p> <p>Ou encore la <i>retraite de grâce</i> ou <i>retraite bien chassée</i>, lorsque la bête a été mise à mort.</p> <p>Sonner la retraite : rappeler les chiens en faisant usage de la trompe de chasse. »</p> <p style="text-align: right;"><small>Grand Larousse encyclopédique</small></p>

Puis, la voix :

*« J'aime le son du cor le soir au fond des bois :
Soit qu'il chante les peurs d'un régime aux abois
Ou l'adieu des actifs dont décline le nombre,
Tandis que les débats nagent dans la pénombre.
J'aime la voix du COR, sagesse des experts,
Où notre appréhension se repère ... où se perd.
J'aime entendre le cor plus que tambours et fifres,
Car à l'idéologue il oppose des chiffres ! »*

R.P. : le COR, conseil d'orientation des retraites, avait préparé un rapport dont s'est inspirée la réforme adoptée l'an dernier. C'est donc par là que nous allons commencer. Ce rapport du COR se situe en fait dans une longue tradition de rap-

ports successifs et de réformes successives. Et on a pu se demander d'ailleurs : cette succession de rapports que l'on remise aussitôt en attendant d'en faire un autre ou cette succession de réformes où l'on découvre quelques années après qu'elle n'était pas suffisante et qu'il faut en faire une autre, est-ce que ça constitue bien une politique... ?

Cette interprétation n'était d'ailleurs pas fautive : une sorte de velléité répétitive ! Pour aller un peu contre cela, l'idée a été d'avoir un pilotage suivi, plutôt que des réformes sporadiques appuyées sur des rapports occasionnels. A voir l'actualité l'an dernier, on pouvait avoir le sentiment que le Gouvernement, pressé d'adopter une réforme selon le scénario habituel, ait nommé une commission en lui demandant de faire un rapport qui argumente la réforme qu'il avait envie de faire. Pourtant, ce n'est pas exactement cela qui s'est passé : en effet, le Conseil en question avait été mis en place trois ans plus tôt par le précédent gouvernement. Donc, l'an dernier on a trouvé une commission, un conseil qui existait déjà et qui était chargé, par le décret qui l'avait institué en 2000 :

- de décrire la situation actuelle et les perspectives ;
- d'étudier les conditions pour l'avenir, c'est-à-dire, plus qu'une description, de faire une analyse des possibles et des impossibles, des contraintes et des alternatives ;
- et tout ceci en se souciant, disons pour faire vite, de justice sociale.

Le calendrier était celui-ci : le COR a été constitué en 2000. Il a commencé à travailler. Il a en 2001 organisé un colloque sur le thème particulier « âges et travail ». Il a au cours de 2002 préparé un rapport qui n'est pas *le* rapport du COR, mais le *premier* rapport du COR. Et, ayant remis ce rapport, il ne s'est pas, comme d'autres commissions, dissous : il existe encore et il a toujours des projets. Ce rapport qu'il a présenté donc il y a un peu plus d'un an, aux termes même de ses auteurs, vise à éclairer l'opinion ... (*la lumière diminue pour mieux voir l'écran*) c'est pour ça qu'on éteint ! ... à éclairer l'opinion sur les enjeux du débat relatif aux retraites, et de permettre à chaque citoyen de se forger une opinion.

Il est bien évident que c'est ceci qui interpelle Pénombre, qui s'intéresse au débat public, c'est-à-dire à la façon dont les différents acteurs dans une société, que ce soient les citoyens de base ou les

gouvernants ou les spécialistes, peuvent discuter sereinement et sainement de quelque chose en s'appuyant sur – ça c'est notre objet – des nombres. Or s'appuyer sur des nombres, c'est très bien, mais la réalité qui nous occupe est extraordinairement complexe. C'est assez facile de se le représenter. Il y a d'abord une foule de situations particulières très différentes, il y a une pluralité de régimes de retraites qui n'ont pas les mêmes règles, les conditions financières sont commandées par des considérations économiques, et l'économie on sait ce que c'est : il y a des fluctuations plus ou moins prévisibles, d'ailleurs plutôt moins que plus. Et d'autre part, il y a des effets démographiques : combien y a-t-il de cotisants ? Combien y a-t-il des retraités ?

Alors, rendre cette réalité complexe claire, intelligible pour tout un chacun, ça donne quand même un rapport assez volumineux de 300 pages. C'est assez compact, ça ne se lit pas comme de l'Agatha Christie. Ce qui fait que si le citoyen qui doit se forger une opinion ... Je ne sais pas combien, sur les quelques millions de citoyens que nous avons en France, ont vu effectivement le rapport. Je vous avoue que je ne l'avais pas lu l'an dernier. J'ai fait l'effort de le lire pour vous ce soir. Ça m'a coûté de longues heures, et pas mal de transpiration. L'essai de clarification ne peut certainement pas aller jusqu'à son terme.

En plus, il y a des petits agaceries, parce que, comme dans tous les documents qui utilisent les statistiques faites de différentes sources, les tableaux ne sont pas homogènes : il y a des données relatives à 1996, d'autres à 2000, d'autres à 2002, sans compter les projections à 2010, 2020 etc. Il y a d'autres petites agaceries. On vous donne des nombres sans référentiel on vous dit : il faut 14 milliards, 25 milliards, 45 milliards pour faire ceci ou cela ... oui ! mais est-ce que c'est 14 milliards sur un total de 50 ou sur un total de 1000 ? ce qui quand même changerait un petit peu les choses ! Vous n'avez pas forcément en tête que le volume des retraites en France, ça fait ... si je vous interrogeais, comme ça, combien de milliards ? Vous n'en sauriez rien je pense, sauf trois ou quatre personnes dans l'assistance. Et puis, de temps en temps on vous parle de milliards, de temps en temps on vous parle de pourcentages du produit intérieur brut ... Comment passe-t-on de l'un à l'autre ? Quelquefois une parenthèse vous le dit ; la plupart du temps pas. Donc, c'est un petit peu difficile de s'y retrouver ...

Ceci dit, ce rapport, il faut quand même lui rendre justice : il y a un effort très clair pour envisager les multiples aspects. Mais, je vais être ici très schématique : je ne vais pas vous raconter 1/2 % du rapport. Il envisage des tas d'aspects que je passerai sous silence. Il essaye de donner une assez bonne idée des phénomènes globaux massifs qui interviennent. Il fait également un bel effort de pédagogie pour essayer quand même, à travers cette masse assez compacte, d'expliquer certains mécanismes, certains faits et certaines possibilités.

Le plan – que je ne suivrai pas – part de la situation actuelle, avec un rappel historique qui remonte à 1853. Puis, il explique l'évolution prévisible et fait des propositions. Il dit que l'esprit n'est pas de faire ce qu'il appelle une réforme « paramétrique », c'est-à-dire comme pour d'autres réformes, de tripoter un petit peu la durée de cotisation, le taux de remplacement, le taux de cotisation, c'est-à-dire les paramètres, les pourcentages qui commandent le calcul, à l'entrée et à la sortie du financement des régimes de retraite. Au-delà de ça, il s'agit de rouvrir une réflexion en disant : mais la retraite à quoi ça sert ? à quoi ça vise ? qu'est-ce que l'on veut ? quels sont les critères que l'on a pour vouloir des retraites ? pour les vouloir comme ci ou comme ça ? qui évoluent ou qui n'évoluent pas ? qui prennent en compte les aspects d'équité ? etc. Et finalement, à plusieurs reprises le rapport revient sur l'idée qu'il faut reformuler une sorte de contrat social, que la société se mette en face d'elle-même en disant : eh bien, voilà ce qu'on veut. Il y insiste beaucoup : au-delà des nombres, il y a tout un propos sur la philosophie des choses. Ce rapport affiche trois soucis :

- l'un est de lier la question des retraites à celle des âges et du travail. En effet, on constate qu'on est entré de plus en plus tard dans la vie active et qu'on en est sorti de plus en plus tôt : est-ce que c'était une bonne chose ? ou en tout cas, ça mériterait réexamen ;
- au-delà des grandes masses dont je vais vous dire quelques mots, prendre en compte les différences de situations : par exemple, le fait que certaines personnes n'ont pas eu des carrières complètes, ou bien que, selon le secteur d'activité où l'on était ou le régime juridique dont on dépendait, les situations ne sont pas les mêmes ;

- enfin, le parti pris de distinguer entre, d'une part, ce qui est pratiquement intangible, les données sur lesquelles on ne peut rien et d'autre part, celles sur lesquelles on peut espérer jouer.

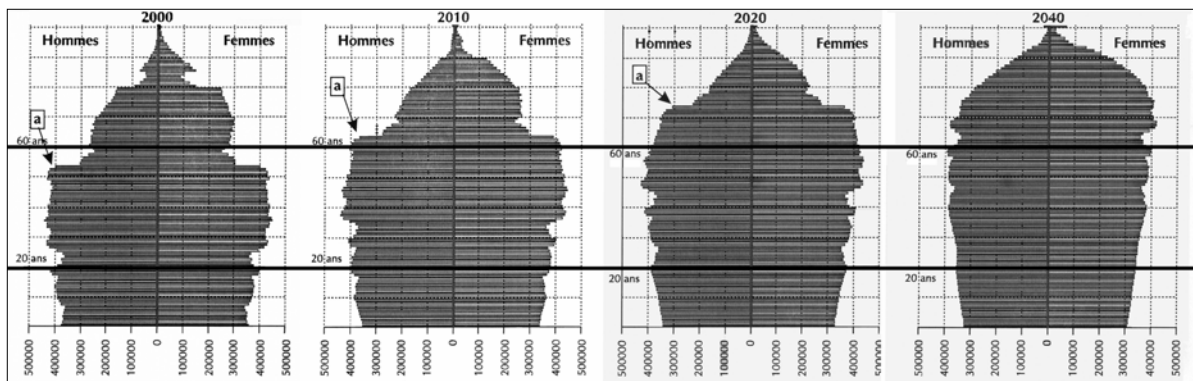
Parmi les choses sur lesquelles on ne peut quasiment rien, un phénomène massif : la démographie. Regardons ceci d'abord. Depuis un demi-siècle, que voit-on ? Que, après la guerre, il y a eu ce qu'on appelle le « baby-boom » : on est passé de 600 000 naissances par an à 800 000. C'est-à-dire une augmentation très importante. Mais après, ce fort taux de natalité a décliné et, dans les années 70, il y a eu de moins en moins naissances, ce qui fait qu'on est passé en dessous du taux de remplacement : il faut 2,1 enfants par femme pour assurer le remplacement des générations, on est descendu à 1,6 ou 1,7. D'autres pays sont descendus plus bas. La France est remontée 1,8. Mais il n'y a pas assez d'enfants pour cotiser pour les retraites des gens qui y seront bientôt, pour le dire comme ça. On peut espérer que ça va se maintenir à 1,8, mais ce serait quand même étonnant que ça remonte énormément. Dans le même temps la durée de vie s'est allongée : on gagne environ deux à trois mois de durée de vie chaque année ce qui est quand même colossal. Voyez au bout de dix ans ce que ça peut faire : deux années de vie en plus, soit un million et demi de personnes âgées en plus. Et ça continue, et on ne voit pas pourquoi ça ne continuerait pas dans les années qui viennent. Ainsi, les prévisions du COR sont assises sur l'idée que la longévité va continuer à s'accroître.

L'immigration serait aussi un facteur à prendre en compte. En effet, quand des gens immigreront, c'est généralement à peu près à l'âge actif. Certes, il y a des familles et il y a des enfants qui arrivent, mais il est rare qu'on immigrer à quatre-vingts ans. Donc, les immigrants sont tout de suite de la main-d'œuvre supplémentaire, et aussi des coti-

sants supplémentaires, ce qui peut faciliter l'équilibre des régimes. Or, depuis une trentaine d'années, on a essayé de restreindre l'immigration le plus qu'on a pu. Il en reste 50 000, disons quelques dizaines de mille par an et pour des raisons politiques multiples que vous imaginez, il est peu probable que ça change dans l'avenir.

Dans ces conditions, compte tenu de la natalité, de la durée de vie, et de l'immigration telles qu'on les voit, on sait à peu près où l'on va : la structure future de la population est assez bien fixée. Voilà quelle elle était la structure en l'an 2000 (*voir figure ci-dessous*). Vous savez ce qu'est une pyramide des âges : on a porté les âges verticalement et c'est d'autant plus large qu'il y a beaucoup de monde, avec les femmes à droite et les hommes à gauche. Le COR a essayé de calculer ce qu'il appelle un taux de dépendance, qui est, par convention, le rapport : nombre des gens qui ont plus de soixante ans, divisé par nombre de gens qui ont entre 20 et 60. Ce qu'on appelle taux de dépendance quelquefois, c'est le nombre de retraités par actif. Là, pour simplifier, éviter ce que je disais sur les variations du taux d'activité, les préretraites et des choses comme ça, pour avoir un effet démographique « pur », le COR a décidé de prendre simplement la tranche plus de soixante rapportée à la tranche 20 à 60.

Voilà : la pyramide en 2000, puis en 2010. Vous voyez : la bosse du baby-boom monte (elle est marquée « a »). En 2020, elle monte encore ; et en 2040, elle arrive tout à fait en haut... De façon frappante, on voit que, à mesure que les générations montent sur l'échelle des âges, la tête de la pyramide s'élargit tandis que le corps se rétrécit. Dès lors, ce taux de dépendance dont je parlais à l'instant augmente : en 2000, il était de 38 c'est-à-dire que pour cent personnes de 20 à 60 ans il en avait 38 de plus de 60. On doit donc être rendu aux alentours de 40 aujourd'hui. Il passera en 2010 à 43, dix ans plus tard à 54 et en 2040 on



arrive à 73. 73 personnes au lieu de 38, ou si vous voulez, pour arrondir, sept retraités (si la retraite était à 60 ans) pour dix actifs au lieu de quatre pour dix aujourd'hui. C'est quand même un changement assez colossal.

Evidemment, tout cela repose sur des hypothèses de natalité, de mortalité, etc. Ça pourrait évoluer différemment : donc il y a quelques alternatives qui ont été explorées. Par exemple, on dit : si la mortalité était plus élevée, c'est-à-dire si l'augmentation de la longévité était moindre et qu'au lieu de gagner deux ou trois mois par an, on ne gagnait qu'un mois par an, qu'est-ce qui se passerait ? Eh bien, on voit que le taux de dépendance à l'arrivée en 2040 serait de 71 %, ce qui est quand même pas beaucoup au-dessous de 73.

**taux de dépendance(*) en 2040
selon quelques variantes**

scénario de référence	73 %
mortalité plus élevée	71 %
fécondité plus élevée	70 %
solde migratoire double	71 %

(*) nombre de plus de 60 ans pour cent personnes de 20 à 60 ans

Fécondité plus élevée ? Supposez qu'au lieu de 1,8 enfants par femme on en ait 2,1. On gagnerait 3 %. Supposez qu'on double l'immigration (on peut imaginer qu'on ouvre plus largement, mais enfin politiquement ça ne paraît pas sûr...) donc, si on la double, ça gagne deux points. A supposer qu'on arrive à faire tout ça à la fois, vous gagnez 7 points, c'est-à-dire qu'on arriverait à 66 %, en face de 40 aujourd'hui, le compte n'y est quand même pas.

Autre clé du problème : l'économie. En effet : il y a les hommes, mais il y a aussi l'argent ! Ça, c'est plus difficile à étudier, l'économie, parce que c'est plus compliqué : il y a des tas d'entreprises, elles vendent, elle achètent, elles stockent, elles importent, il y a de l'innovation, il y a des consommateurs, la conjoncture démarre, la conjoncture s'arrête, le marché international intervient ... Bref, ça part dans tous les sens ! Pour arriver à y comprendre quelque chose, il faut simplifier, faire des modèles. Et, qui dit modèle dit hypothèses simplificatrices. Ces hypothèses simplificatrices, d'abord, sont arbitraires, discutables. On pourrait dire « mais si on prenait d'autres hypothèses ? » On essaie de prendre des hypothèses raisonnables, mais quand même... Et puis, la simplification fait qu'on peut malgré tout passer à côté de la réalité. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas faire

autrement. Le COR a fait un scénario, qu'il appelle « volontariste » : de plein-emploi et de croissance. En fait, ce « plein-emploi », c'est pas le plein-emploi : le chômage est supposé se réduire de moitié. C'est-à-dire que d'un taux de chômage d'à peu près 9 % on passerait à 4,5 %. Ce serait en effet un miracle qu'on tombe en dessous ! Etant donné que depuis trente ans on n'y arrive pas, je vous laisse imaginer quelle est la probabilité d'arriver à 4,5. Si cela a lieu, le taux d'activité remonterait : c'est-à-dire que le chômage étant réduit, il y aurait des jeunes qui travailleraient plus, et des anciens aussi. Notamment, l'hypothèse est faite qu'on assècherait complètement d'ici quelques années le régime des préretraites. Peut-être aussi qu'au-delà de 60 ans, le taux d'activité remonterait. D'autre part, on fait l'hypothèse économique que la productivité augmenterait de 1,6 % par an. (Vous ferez le calcul : 1,6 par an jusqu'en 2040, pendant presque quarante ans, pendant trente-six ans, ça fait une augmentation de 80 ou 90%, pas loin d'un doublement.)

Au total, étant donné donc ce qu'on peut dire de l'économie et de la démographie, supposons encore qu'on ne touche pas aux règles juridiques des régimes de retraite, c'est-à-dire au taux de cotisations, aux durées de cotisation, aux droits à partir, aux modalités de calcul des retraites : on figerait tout aujourd'hui, on ne ferait plus aucune réforme. Le calcul donne alors que, en 2040, il y aurait un déséquilibre colossal : les retraites représentent aujourd'hui 12 % du produit intérieur brut, de la richesse nationale si vous voulez, et cela passerait à 16 %. C'est à dire un tiers en plus. Un tiers dans un PIB qui aura beaucoup augmenté, mais enfin un tiers en plus, donc il faudrait aller trouver 4 % du PIB. Où va-t-on le prendre ? Ce chiffre global, le COR l'analyse aussi par régime : le régime général, les artisans, les fonctionnaires etc. profession par profession. Evidemment, je vous passe tout ce détail.

Alors, le besoin de financement, ces 4 %, ou va-t-on les chercher ? Eh bien, on peut imaginer d'augmenter les taux de cotisations. On peut aussi imaginer d'étendre l'assiette de cotisation : par exemple, une partie des salaires au-dessus du plafond n'est actuellement pas touchée, il y a les primes des fonctionnaires qui ne participent pas, et puis on dit aussi, on pourrait taxer les revenus du capital. (Ceci dit, resterait-on alors dans l'optique d'un régime de répartition : l'idée de la répartition, c'est que les travailleurs d'aujourd'hui

payent pour les travailleurs d'hier ; si on va tirer sur d'autres types de revenus... Bon, mais là c'est un problème philosophique que je vous laisse.)

Le COR insiste sur le fait que ce 4 % de besoin de financement, ce n'est pas une prévision sûre. Pour deux raisons : d'abord, la modélisation n'est pas une prévision précise, les choses ne se passeront peut-être pas forcément exactement d'après le scénario (qui est volontariste, ce qui veut dire que les choses pourraient même être pire), et puis de toute façon, l'écart sera comblé d'une manière ou d'une autre, c'est-à-dire que ce financement, on le trouvera : ou bien on baissera les retraites, ou bien on montera les cotisations, etc. Ce qui veut dire que la supposition que l'on vient de faire « on ne touche à rien » ne sera de toute façon pas tenable : on se débrouillera mais *in fine*, il n'y aura pas d'écart, il y aura un équilibre, quelqu'un aura bouché le trou. Mais qui et comment ? C'est la question.

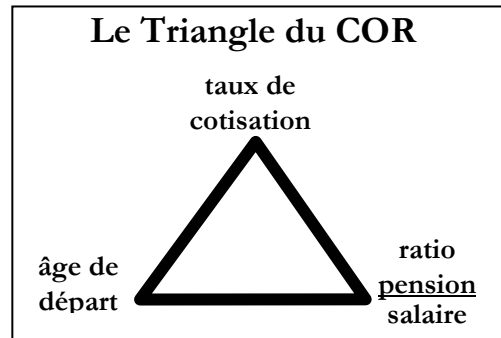
Si ce n'est pas exactement le scénario démographique et économique qu'on vient de dessiner, les écarts auxquels on peut s'attendre pourraient en effet ne pas être tout à fait les 4 % manquants mais, à vues humaines, ça ne changera pas beaucoup : le 4 % deviendraient 3,9 ou 3,7, on arriverait quand même à un problème assez dur. Alors, comment s'en sortir ? Et là le COR fait œuvre de pédagogie, en essayant d'expliquer comment ça marche.

Il dit : « écoutez, simplifions ! Schématiquement, l'équilibre de la retraite c'est : combien on prélève sur les cotisants pendant combien de temps ; combien on paye aux retraités pendant combien de temps ? » Il réduit ça un petit peu en se ramenant à trois paramètres :

- le taux de cotisation : le quotient cotisations sur salaires (salaires ou revenus d'activité),
- le ratio pensions sur salaires,
- et puis l'âge de départ qui est un curseur tel que, au fond, quand on le déplace, à la fois il fait varier la durée de cotisation et la durée de retraite : quand on le bouge, ça bouge le numé-

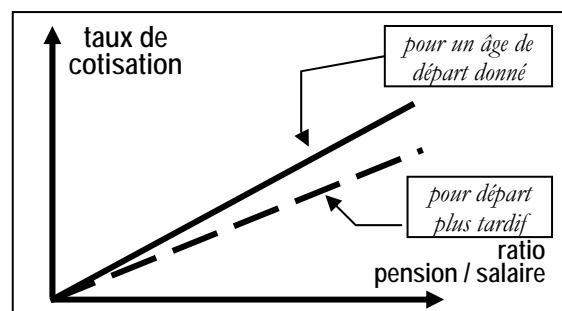
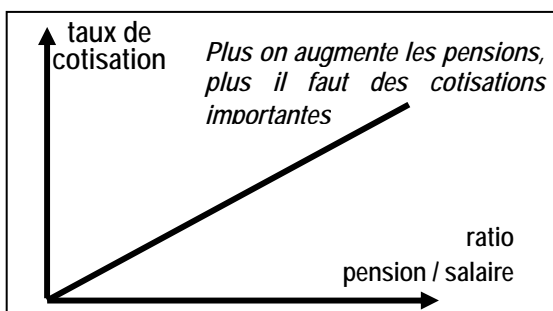
rateur et le dénominateur, ce qui peut être assez efficace.

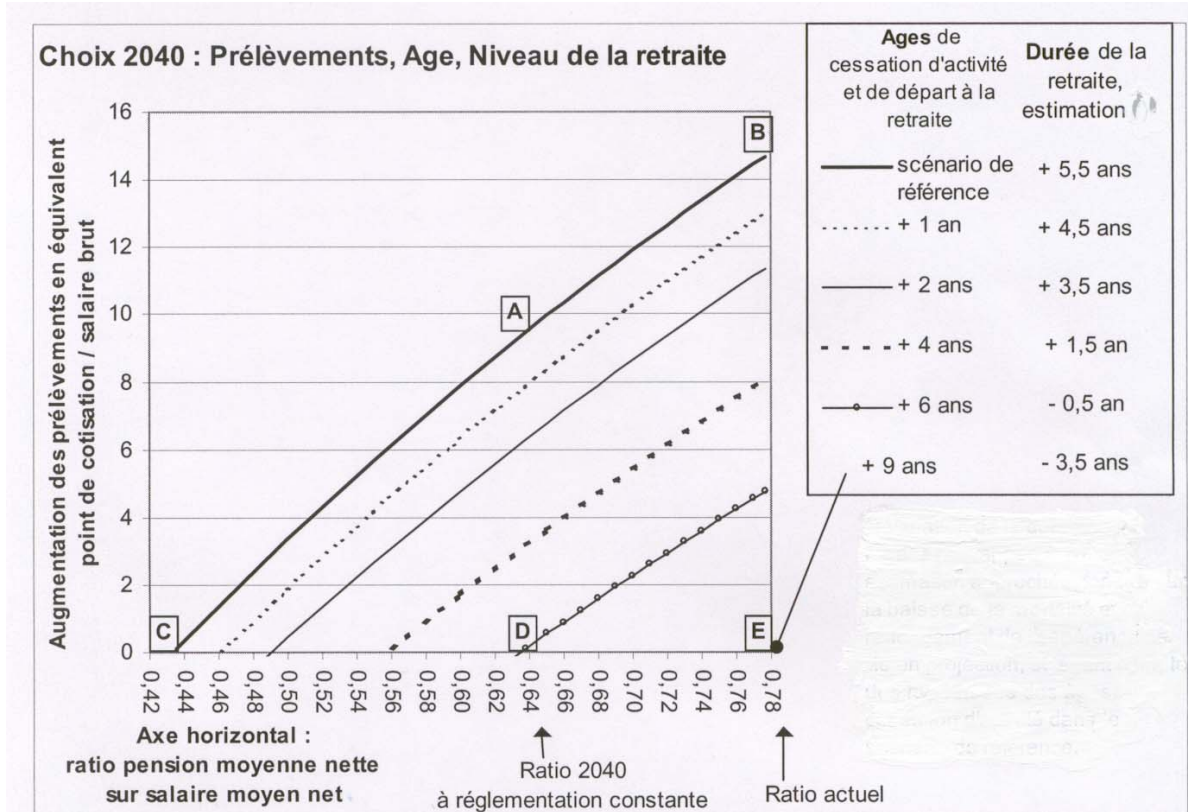
Cela permet aux COR de raisonner dans le triangle formé par ces trois paramètres : ce qu'on a appelés « le triangle du COR ».



Comment ça marche ? eh bien, vous prenez un graphique, vous mettez le taux de cotisation en verticale, le taux pension en horizontale : pour un âge de départ donné, plus vous voulez des pensions élevées plus il faut cotiser beaucoup. (*voir au bas de cette page*) Ceci, pour un âge de départ donné. Mais vous pouvez raisonner autrement : pour un niveau de pension donné, avec un départ plus tardif, il faut moins de cotisation, et la droite que vous avez tracée se déplace vers le bas.

Ce qui permet aux COR de vous présenter le graphique reproduit ici tel quel du rapport (*voir page suivante*). Il est un peu pâle. Chaque courbe correspond à un âge de départ. La courbe du haut c'est l'âge de départ actuel. Et on a des courbes successives : la petite pointillée qu'on ne voit pas bien, c'est quand on part en moyenne un an plus tard ; la ligne continue ensuite, deux ans plus tard ; etc. Ensuite, les points qui sont marqués permettent de raisonner : aujourd'hui, nous sommes au point E à droite, avec un rapport pension sur salaire (donc pas exactement un taux de remplacement, mais c'est lié) de 0,78. Si on veut garder ça au terme de 2040, point B, il y faut augmenter les cotisations de 15 points. En revanche, on peut ne pas toucher aux cotisations, mais en faire reculer l'âge de départ de 9 ans : ça donne le point E.





Toutefois, ceci c'est si on garde le taux actuel. Or, le taux actuel de toute façon va se dégrader du fait de la réforme de 93 qui n'a pas encore produit tous ses effets. Si on ne touche pas à la réforme de 93, le taux actuel sera rendu à 64,5 en 2040. Si vous vouliez garder ce taux en 2040, il vous suffirait seulement de 9 points de cotisation (le point A) ; ou bien de reculer l'âge de la retraite de six ans (le point D).

Voilà ! Tel est le type de raisonnement. On peut continuer comme ça mais je ne vais pas aller plus loin. Vous voyez comment, avec ce schéma, on peut raisonner. Somme toute : on a une réalité très compliquée, on essaye de simplifier pour faire comprendre : avec le schéma du triangle.

Du moins, voilà l'intention. Le résultat est-il au rendez-vous ? Est-ce que l'on s'est bien fait comprendre en simplifiant ? Peut-être... ce n'est pas évident : en simplifiant, peut-être qu'on a trahi la réalité. Même si on ne l'a pas trahie, quelqu'un peut vous soupçonner de l'avoir trahie, parce qu'elle est tellement simplifiée. Peut-être que j'ai tout à fait raison, mais vous allez me dire « non, vous raconter des coups ! Vous n'avez pas pris en compte que... ceci et cela, etc. » Et c'est parti pour re-compliquer les choses ! Ce qui va faire tout un débat où à nouveau on ne va pas se retrouver...

Est-ce que les citoyens ont accès à ces notions ? Est-ce qu'ils arrivent à raisonner globalement, ou est-ce qu'ils ne voient les choses que d'après leur

point de vue personnel ? Ont-ils une résistance à voir les choses globales plutôt que d'après un point de vue particulier ? Ou, est-ce qu'ils laissent le pouvoir aux experts ?

(On entend de nouveau le cor au fond des bois... le cor ou les trompes ? à moins que le cor ne se trompe ? ou qu'on sonne la trompe encore et en cor ?)

JRB : merci René. Il était temps que ça s'arrête, parce que ça se compliquait. Mais heureusement, la presse est là pour simplifier. Alors on va demander à Bruno Aubusson et Françoise Dixmier de nous dire ce qui est ressorti de ça dans la presse, ou du moins ce qu'ils en ont relevé....

Ah mais oui, le Ministre s'est invité en dernière minute dans notre soirée.

(le cor sonne dans le lointain ... apparaît à l'écran une interview télévisée de François Fillon.)

QU'EN DIT LE MINISTRE ? une interview télévisée

Journaliste : ... un déficit d'environ 50 milliards d'euros, quel est l'objectif de la réforme que vous menez ? Vous avez écrit que vous vouliez garantir l'équilibre en 2020.

François Fillon : absolument.

Journaliste : Ce sera suffisant avec 42 ans de cotisation ?

François Fillon : absolument. Il faut bien voir qu'on ne peut pas non plus augmenter la durée de cotisation au-delà du raisonnable. Il y a un équilibre à trouver entre le temps de retraite et le temps de travail. Donc l'équilibre financier de la réforme est assuré à l'horizon 2020 par les mesures que nous prenons pour le régime général. Ces mesures représentent environ 6 milliards d'économies, sur les 15 milliards qu'il faut trouver. Puis, nous allons prendre un certain nombre de mesures qui sont des mesures de justice et qui vont occasionner à peu près un milliard de dépenses supplémentaires. Donc on a trouvé 5 milliards sur les 15 milliards nécessaires à l'équilibre du régime général. Les 10 milliards restants, nous allons les trouver par un transfert de cotisations de l'assurance-chômage vers les retraites au fur et à mesure que la situation de l'emploi va s'améliorer dans notre pays, et je rassure tout de suite les Français, indépendamment de la situation économique que nous espérons naturellement meilleure. La situation de l'emploi va mécaniquement s'améliorer, parce que nous entrons dans une période où 800 000 personnes, 300 000 de plus chaque année, vont partir à la retraite, et à l'inverse, en raison d'un taux de natalité qui est trop faible, un faible nombre d'actifs vont entrer sur le marché du travail.

Journaliste : par conséquent vous êtes formel : il n'y aura pas nécessité d'augmenter les prélèvements obligatoires au global, c'est à dire que les salariés qui cotisent pour le chômage cotiseront peut-être davantage pour les retraites, mais moins pour le chômage ?

François Fillon : le conseil d'orientation des retraites, dans lequel il y a tous les partenaires sociaux et qui a fait tous les travaux sur lesquels nous nous sommes appuyés pour construire cette réforme, estime qu'à l'horizon 2020, l'excédent de l'assurance-chômage sera de l'ordre de 15 milliards. On a besoin d'en transférer 10 vers les retraites pour financer...

Journaliste : pour l'instant, dans le plan tel qu'il est connu, on ne garantit pas encore l'équilibre financier du système, de l'ensemble des régimes et notamment des régimes spéciaux à l'année 2020 ? Il faudra quand même trouver d'autres ressources...

François Fillon : je parlais du régime général. Je parlais du régime général, l'équilibre est assuré

comme je viens de le présenter. Le régime général, c'est le privé. Alors après, il y a les régimes publics. Dans les régimes de la fonction publique, fonction publique d'état, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, les mesures que nous allons prendre et que nous aurons l'occasion de détailler tout au long de cette émission, représentent un peu plus de la moitié de l'effort financier nécessaire, qui est de l'ordre de 28 milliards. Donc il faudra, s'agissant des régimes publics, trouver environ 13 milliards supplémentaires qui seront financés par les employeurs, c'est-à-dire par l'Etat s'agissant des fonctionnaires ...

Journaliste : donc les contribuables...

François Fillon : par les collectivités territoriales et par la fonction publique hospitalière.

Journaliste : donc les contribuables et les acteurs privés ...

François Fillon : il faut bien que vous compreniez que ...

Journaliste : l'Etat c'est les contribuables...

François Fillon : bien sûr, c'est les contribuables. Il faut bien que vous compreniez qu'il n'y a pas une réforme des retraites en Europe qui ait permis, simplement par des mesures d'économies ou d'allongement de durées, de régler l'ensemble du problème financier sans qu'à un moment donné, il y ait des augmentations de cotisations. Nous, ce que nous voulons, c'est que ces augmentations de cotisations se fassent à prélèvements obligatoires constants et même si possible à prélèvements obligatoires en baisse, et c'est pour ça que nous mettons un peu au fond un marché aussi dans les mains des entreprises, car pour réussir cette réforme, il faut non seulement allonger la durée de cotisations, mais il faut que les gens travaillent effectivement jusqu'à l'âge légal, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Nous sommes le pays d'Europe qui a le taux d'activité des plus de cinquante ans le plus faible.

Journaliste : donc il faudrait effectivement sur ce point-là que vous disiez ce soir clairement aux Français...

(fin de la projection)

JRB : on ne saura pas ce qu'il dira clairement aux Français et c'est à Bruno et à Françoise de nous dire, de clarifier vraiment la situation.

QUI VEUT GAGNER DES MILLIARDS ? où l'on jongle avec les chiffres

B.A. : Madame le Professeur Dixmier, vous avez mis au point pour vos collègues de Pénombre et pour toute l'assistance le dispositif « Observation Randomisé de la Génération Approximative de Nombres » (le sigle est un peu compliqué : ça fait l'ORGAN), dont l'efficacité n'est plus à démontrer depuis son application à l'usage des chiffres dans le débat sur les élections. Et, d'ailleurs, il se dit dans les cercles autorisés que l'ORGAN aurait même été embarqué vers Mars sur Beagle et sur le robot Spirit. Malheureusement, il n'est pas sur Opportunity, le seul robot qui fonctionne encore, donc nous ne saurons rien sur les débats en matière de chiffres sur la planète rouge. Mais, grâce à vous, sur la planète bleue et à propos du débat sur les retraites, nous allons tout savoir.

Alors que dit l'ORGAN des chiffres du COR ? Nous allons procéder méthodiquement. François Fillon, que nous venons d'entendre, a répondu dans son émission à une question insistante de François Belot, malheureusement coupée tout à l'heure au début de la diffusion : comment le ministre allait-il trouver 50 milliards pour financer les retraites en 2020, 50 milliards supplémentaires. Il est bien difficile de s'y retrouver, dans les additions que fait le Ministre. Et à la fin, il semble encore manquer quelques petits milliards d'euros, n'est-ce pas ? Vous avez trouvé des explications à ce sujet ?

F.D. : Alors, oui ! il en manque, des milliards. Il y a d'abord ceux dont M. Fillon nous dit explicitement qu'ils manquent : pour le régime général, il en faut 15, la réforme en trouve 5, il en manque donc 10. On suit. Pour le secteur public, il paraît qu'il en faut 28, et la réforme en trouve la moitié. La moitié de 28, pour moi, c'est 14. F. Fillon nous dit que l'Etat arrivera bien à trouver les 13 autres, la réforme de l'Etat, tout ça...

$$(13+14=28)$$

Bon. 13 et 14, ça fait 27. Donc 1 milliard d'euros s'est perdu là. Mais il n'y a pas que celui-là qui s'est perdu ; parce que les 15 du régime général et les 28 du public, ça fait 43. M. Belot lui demandait d'en trouver 50. Encore 7 de perdus.

$$(15+28=50)$$

Apparemment 50 ou 43, c'est pareil, en tous cas, personne ne relève. Et puis 43, c'est le chiffre qui est le plus repris par la suite, et qui semble fidèle au COR. La Croix du 28 avril, par exemple, refait

exactement les calculs de Fillon sans rien noter. Et sans noter non plus que le 11 avril, La Croix, ce même journal, expliquait qu'il fallait trouver « entre 33 et 38 milliards d'euros en 2020 ».

$$(33 \leq 43 \leq 38)$$

Mais oublions ces petits milliards qui se perdent et revenons aux gros qui manquent « officiellement ». Donc la réforme n'en trouve que 5 sur 15 pour le régime général, donc 1/3, et que la moitié pour le public. Eh bien ensuite très vite, ce tiers et cette moitié deviennent 1/3 du tout. Bon...

$$A/3 + B/2 = (A+B)/3... (B=0 ???)$$

D'ailleurs ça n'a pas l'air très grave qu'il manque 2/3 du truc. On semble s'en accommoder bon gré mal gré. Sauf que quand même, après les négociations du 15 mai, le 1/3 devient 1/4. Là, on s'agite. Dans Libé, par exemple, le 22 mai : « C'est le chiffre que personne n'a vu : alors que la réforme initiale ne réussissait à couvrir qu'1/3 du besoin de financement des régimes de retraite d'ici à 2020 (16 milliards d'euros sur 43), au sortir de la négociation, le taux de couverture tomberait à tout juste un peu plus du 1/4. » Heureusement, presque au même moment, le 26 mai, La Croix nous rassure : « Chiffres à l'appui, le Ministre a indiqué que sur les 43 milliards d'euros nécessaires en 2020 pour financer les régimes, les mesures envisagées rapporteraient 17 milliards, soit environ 40% ». Il n'y en avait même pas 16 avant pour Libé, il y en a encore 17 après pour La Croix...

Pourquoi ces écarts, jamais relevés ? Je ne sais pas. Pourquoi est-ce que 1/3, ça passe, mais 1/4 non je ne sais pas non plus. Cela dit, je voudrais signaler – on pourra peut-être y revenir – que pendant tout ce temps, imperturbable et jamais contredite, la CGT dit qu'en 2020, il faut 90 milliards d'euros...

B.A. : Bien, d'accord, bon... Mais on ne va pas pinailler : parce que, pour le Ministre, l'important c'est ce qui est urgent. Et, il l'a bien dit, on va dans quelques années passer de 500 000 départs à la retraite à 800 000 tout d'un coup. Et ça, c'est curieux. Parce que je croyais – et j'ai bien compris d'après ce qui nous a été dit tout à l'heure – que ce chiffre là, ce n'était pas les départs à la retraite : ce sont les personnes qui atteignent 60 ans. Et comme dans le même temps, à la fin de ce passage entendu tout à l'heure, le Ministre a reconnu que le problème vient largement du fait qu'on ne travaille pas jusqu'à 60 ans, ce n'est pas très clair tout ça ! Et, il n'y a pas que la démographie qui

soit en jeu. Alors qu'est-ce qu'on dit dans les journaux à ce sujet là ?

F. D. : oui, 300 000 départs à la retraite de plus chaque année, j'ai entendu ça comme vous. Mais l'Express, de son côté, me dit « Dès 2005, ils seront plus de 800 000 par an à fêter leurs 60 ans, contre 500 000 aujourd'hui ». Là, c'est l'âge, pas le départ en retraite. Et dans La Croix du 14 avril, je lis : « à partir de 2005, en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du baby-boom, le nombre de retraités va passer de 600 000 à plus de 800 000 par an ». Là c'est le départ en retraite.

Il me semble que les 60 ans, c'est de la démographie, c'est du béton, tandis que les départs en retraite c'est plus mou : s'il faut cotiser plus longtemps, à 60 ans, ils ne devraient pas tous partir. Et puis certains seront peut-être déjà partis avant.

En tous cas avoir 60 ans, partir en retraite, cesser le travail, et avoir cotisé à taux plein, ça fait quatre choses différentes. Je n'ai pas bien senti la distinction dans la presse. Je reviens à l'Express : « on ne peut jouer que sur trois leviers : augmenter les cotisations, diminuer les prestations ou reculer l'âge de la *fin du travail* », et un peu plus loin, après avoir écarté les deux autres leviers : « reste la 3^{ème} solution : la remontée de l'âge effectif de la retraite » et quelques lignes après : « c'est donc le choix qu'a fait le gouvernement : la durée de cotisation est prolongée progressivement ». Pourtant, comme il le dit, l'Express a bien vu « le taux d'activité très faible (38%) des 55-64 ans ».

Le Monde aussi se laisse prendre, dans un titre : « Une politique lisible : l'alignement d'ici à 2008 des durées de cotisation public-privé à 40 ans ; la marche ensuite vers les 42 ans d'activité d'ici à 2020 ».

Très confus, tout ça.

B.A. : le Gouvernement intervient dans ce débat, à un moment donné, par voie publicitaire, et j'ai

retenu deux extraits de cette publicité. Encore des chiffres, donc : « En 1960, quatre actifs finançaient la pension d'un retraité, en 2000, ils n'étaient plus que deux ; en 2020, chaque actif devra subvenir aux besoins d'un retraité. Cela signifie que, si nous ne faisons rien, dans moins de 20 ans, les pensions seront réduites de moitié. » Tiens, c'est curieux ça, parce que, entre 1960 et 2000, on divise par 2, et puis entre 2000 et 2020, on divise encore par 2... Mais alors, les retraites auraient dû déjà avoir baissé de moitié depuis 1960 ? Or elles n'ont pas baissé, et il nous a même été dit tout à l'heure que c'était une catégorie dont la situation s'était améliorée¹.

PUBLICITÉ FINANCÉE PAR LE GOUVERNEMENT

RETRAITES. AVEC UN EFFORT,
ENSEMBLE, ON S'EN SORT

Extraits

En 1960, quatre actifs finançaient la pension d'un retraité ; en 2000, ils n'étaient plus que deux ; en 2020, chaque actif devra subvenir aux besoins d'un retraité. Cela signifie que, si nous ne faisons rien aujourd'hui, dans moins de 20 ans, nos pensions seront réduites de moitié. Nos régimes fondés sur la solidarité entre les générations seront alors condamnés.

.....

« Est-ce que je vais travailler plus longtemps pour avoir une retraite plus basse ? »

Non, Vous garderez le même niveau de retraite en travaillant un peu plus longtemps, et vous pourrez même l'améliorer en travaillant au-delà de la durée normale de cotisation. Sans réforme, le niveau des retraites serait à terme divisé par deux.

Et puis une autre publicité, qui reflète plus les préoccupations des Français au fur et à mesure qu'on va vers l'adoption de ce projet de loi : « Est-ce que je vais travailler plus longtemps pour avoir une retraite plus basse ? » Réponse donnée par la publicité : « Non, vous garderez le même niveau de retraite en travaillant un peu plus longtemps... sans réforme, le niveau des retraites serait à terme divisé par 2. »

On a l'impression qu'on nous embrouille un peu. Alors, est-ce que les journalistes ont relevé ces publicités un peu troubles ?



Matignon, le 7 mai 2003

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour chacun d'entre nous la retraite doit être une chance : celle d'une nouvelle vie qui commence.

Mais, conçu il y a plus de 50 ans, notre système de retraite ne correspond plus à la réalité démographique actuelle et à venir. En 1960, quatre actifs finançaient la pension d'un retraité ; en 2000, ils n'étaient plus que deux ; en 2020, chaque actif devra subvenir aux besoins d'un retraité. Cela signifie que, si nous ne faisons rien aujourd'hui, dans moins de 20 ans, nos pensions seront réduites de moitié. Nos régimes fondés sur la solidarité entre les générations seront alors condamnés.

Le Gouvernement a préparé la réforme qui va sauver notre système de retraite : c'est la volonté du Président de la République et d'une large majorité des Français.

¹ Mais, dans le même temps, les taux de cotisation ont augmenté (note du transcripteur...).

F. D. : là, cher Monsieur Badec, vous me posez des questions auxquelles je n'ai pas vraiment vu de réponse. Et comme je ne voyais pas grand-chose dans la grande presse, j'ai pris la tangente. Vous connaissez peut-être Tangente, qui est une excellente revue pour les amateurs de mathématiques de tous bords. Là, sous le titre « réforme des retraites, une matrice têtue », j'ai trouvé une équation :

$$T_r = T_c \times T_d$$

où :

T_r est le taux de remplacement

(pension moyenne / salaire moyen),

T_c est le taux de cotisation,

T_d est le taux de dépendance

(nombre d'actifs / nombre de retraités).

J'ai pris le temps de comprendre d'où vient cette équation : c'est bien expliqué. Et je vois bien que si un côté est divisé par deux, l'autre aussi. Là où il y a un vrai glissement – et on revient à la question précédente – c'est quand on laisse entendre que relever le taux de dépendance revient à augmenter la durée de cotisation. La revue Tangente essaie de me l'expliquer : « Mais comment des paramètres démographiques pourraient-ils être modifiés par la loi ? Il suffit pour cela de modifier le nombre d'années de travail par rapport au nombre d'années de retraites. Cela demande une modélisation... mais cette modélisation ne prend pas en compte de nombreux autres paramètres qui influent également sur les principaux coefficients ou inconnues de nos équations : le taux de chômage et la croissance économique moyenne ont évidemment une influence directe sur la masse agrégée des salaires et sur l'équilibre du système. Les évolutions de ces deux paramètres sont, de loin, les points les plus débattus actuellement. »

Enfin ... ils sont peut-être « débattus actuellement », mais il faut savoir que la revue est de septembre-octobre 2003. Et que la réforme a été votée au Parlement en juillet 2003 !

Ça me paraît répondre à votre première question, Monsieur Badec : avant d'arriver à la division par deux, il peut se passer pas mal de choses. Mais je n'avais rien vu de tel dans la presse qu'on appelle « grande ».

Et pour revenir à l'équation là-haut, et à vos questions, ce que je peux vous dire, c'est ce que j'ai vu ici ou là, d'une part, à propos de T_c et, d'autre part, à propos de T_r .

Sur le taux de cotisation :

Le Monde, 13-14 avril : « Directeur de cabinet de Monsieur Fillon, Jean-Paul Faugère s'est refusé à envisager toute augmentation de prélèvement et d'élargissement de l'assiette des cotisations pour faire face à un besoin de financement de 15 milliards d'euros à l'horizon 2020 »

Libé, 16 mai : « Chérèque souhaitait une « petite CSG à 0,2% » qui aurait rapporté 2 milliards d'euros... un compromis est trouvé sur 0,2% de cotisation vieillesse, dès 2006... Guillaume Sarkozy, vice-président du Medef n'est pas favorable aux 0,2% de hausse (sic) des cotisations. Fillon a tenté de le rassurer en expliquant sur France 2 que cette hausse pourrait se faire « à prélèvements constants ».

Libé, 24-25 mai : Fillon parle : « les cotisations augmenteront si la baisse du chômage n'intervenait pas et si la démographie n'avait aucun effet sur le chômage. »

Et sur le taux de remplacement T_r :

Le Monde, 27-28 avril : « La CGT accuse François Fillon de dissimuler la baisse de 20 à 30% des pensions qu'entraînera sa réforme » (c'est le titre). Dans le texte il y a trois exemples de salariés dont la CGT évalue la pension avant réforme et après réforme. Ce qui est étonnant là, c'est que le journaliste ne relève pas que tous les calculs sont faits avec une décote, puisque chacun des trois prend sa retraite à l'âge correspondant à un taux plein avant réforme, ce qui est cohérent avec le raisonnement. Et que donc cela fait au moins une bonne raison de constater une baisse quand le Gouvernement n'en voit pas, puisque lui propose de « travailler un peu plus longtemps ». Personne ne relève non plus qu'il y a là l'explication des 90 milliards de financement que la CGT juge nécessaires depuis le début : « Pour la CGT, les mesures explicites de baisse des pensions s'élèvent à plus de 60,9 milliards d'€, soit 2/3 des besoins de financement évalués sur la base des droits de 1993. »

B.A. : merci pour ces explications qui nous éclairent tout à fait. Mais nous restons quand même encore un petit peu sur notre faim... Le ministre, dans son émission, disait à un autre moment qu'il n'avait vu apparaître aucun projet foncièrement différent du projet gouvernemental, ni de projet crédible à mettre en balance. Il nous reste très peu de temps pour aborder cette question, nous gliserons peut-être un peu rapidement, nos auditeurs voudront bien nous excuser, mais enfin quand même, dans les dix secondes qui nous restent, est-

ce que vous pourriez nous dire si dans la presse, vous avez entendu parler de ces fameuses propositions alternatives ?

F. D. : F. Fillon a régulièrement répété qu'il n'y avait pas d'alternative à sa réforme. J'ai l'impression qu'il a convaincu pas mal de journalistes. Je ne dis pas que les propositions alternatives présentées par les uns et les autres ont été totalement occultées, non. J'ai vu par exemple dans *Le Monde* le 7 mai : « Scénarios pour une autre réforme », dans *Libé* le 15 mai : « 5 filons délaissés par Fillon », et dans *La Croix* le 21 mai : « Quelques pistes écartées par le plan Fillon ». Mais quelque chose me dit que ces pistes, ces filons, ces scénarios ne sont pas pris au sérieux. Je vous laisse juge sur quelques unes.

Le Monde donne le scénario de la CGT : « ...créer un million d'emplois supplémentaires dégage 20 milliards d'euros pour les retraites, donc créer 300 000 emplois nets par an pendant 10 ans dégage 60 milliards d'euros, et une contribution assise sur le revenu financier des entreprises, tenant compte des profits bruts, dégage 30 milliards d'euros. »

Notez bien que *Libé*, rapportant le même plan, dit : « la CGT estime qu'une contribution de 12,5% assise sur les revenus financiers des entreprises pourrait à elle seule générer 10 milliards d'euros en 20 ans. » Donc, 10 milliards d'euros *en* 20 ans contre 30 milliards d'euros *par an dans* 10 ans...

Une proposition rapportée par *Libé* le 19 juin sous le titre « Peu lisible » : « 19 élus de l'UMP proposent de taxer les entreprises pour financer les retraites ... Les députés UMP présents dans l'hémicycle sont partagés entre incrédulité et consternation... »

« Le PS en quête d'alternative » fait le titre de *Libé* le 10 juin : « Combien coûteraient ces propositions alternatives ? 15 à 20 milliards d'euros selon François Hollande, dont 8 à 10 milliards pour financer le départ des salariés ayant déjà 40 années de cotisation. Un chiffre assez imprécis puisqu'on ne sait pas s'il faut les rajouter aux 43 milliards d'euros nécessaires, selon le COR, pour équilibrer les retraites d'ici à 2020. »

De toutes façons, *La Croix* conclut son tour d'horizon par ces mots : « Ces réflexions alimenteront peut-être une prochaine réforme des retraites. » Nous étions le 21 mai... la réforme a été votée au Parlement en juillet. Donc le 21 mai, pour *La Croix* tout au moins, c'était bouclé !!

(*applaudissements*)

J. R. B. : Merci ! Alors, nous allons donner la parole à des acteurs intérieurs au système. Jusqu'à maintenant, c'était « vu par Pénombre ». A présent, la parole est aux fabricants de ce machin là. D'abord l'expert ! Je demande à M. Jean-Charles Willard de monter à la tribune. Monsieur Jean-Charles Willard est directeur technique de l'AGIRC-ARRCO, qui sont des régimes complémentaires de retraite. Il vit dans les nombres et dans les chiffres, et il a conseillé le COR. Il était l'un des experts qui alimentaient la machine en chiffres, pour donner ce qu'on a vu. Est-ce qu'il a vu le même film que nous ?

PAROLES D'EXPERT

Jean-Charles Willard : oui, j'ai vu à peu près le même film. Et je vais revenir, malheureusement, sur des choses déjà dites, mais avec deux petits préalables : premièrement, je vais moins parler du COR que de l'usage fait du COR. Deuxièmement, vous allez voir que j'ai quelquefois des titres un peu provocateurs, sur les quelques visuels que je vais commenter. Ce n'est pas volonté de polémique : c'est simplement pour illustrer le sentiment que peut avoir quelqu'un qui, effectivement, est toute la journée dans les chiffres de la retraite, et qui peut avoir quelques réactions d'humeur quand il voit l'usage qui en est fait. Au moment où ce à quoi il travaille depuis des années, c'est-à-dire préparer un débat si possible ouvert, voire, en rêvant, démocratique, se transforme en quelque chose qui ne correspond pas tout à fait à ce qu'il a pu rêver.

Premièrement, je voudrais insister sur la dramatisation. La dramatisation, avec deux chiffres. Le fameux taux de dépendance : pendant longtemps, jusqu'à l'ouverture du débat proprement dit, on nous martelait qu'on avait aujourd'hui 10 actifs pour quatre retraités, et demain dix actifs pour huit retraités. Les choses ont déjà été dites, mais je voudrais insister sur le fait qu'il n'y a pas *une* définition du taux de dépendance : on a vu que ça pouvait être la démographie ou l'activité. On parlera aussi de taux de dépendance en disant le nombre d'actifs par rapport aux personnes âgées *et* aux jeunes. On dira aussi taux de dépendance en parlant des actifs par rapport à l'ensemble personnes âgées plus les jeunes plus les emplois aidés. Bref, on invente le taux de dépendance dont on a besoin.

D'autre part, le rapport du COR présentait, et ceci a été dit, l'avenir économique, les projections, les hypothèses économiques qui étaient faites. Or, en même temps qu'on parlait du taux de dépendance, et qu'on dramatisait l'avenir des retraites sur cette base là, ce qui n'était pas rappelé dans le débat sur la dramatisation, c'est le fait qu'au cours de cette période, la richesse nationale allait doubler, donc que le gâteau à partager allait doubler ; que pendant le même temps la population française allait augmenter de 10 %. Et donc que l'hypothèse retenue, qui a été rappelée par René Padieu, d'une croissance fondée sur une productivité du travail de +1,6 % par an, permettait, à partir d'un calcul arithmétique assez simple, qui n'est d'ailleurs contesté par personne, d'absorber l'augmentation du nombre de retraités, qui « consommerait », si j'ose dire, 0,5 point de la croissance de la productivité du travail, et qu'il restait, dans cette approche-là, un point de productivité du travail, qui pouvait être partagé entre les salaires et les pensions. Autrement dit, la dramatisation focalisée sur le nombre, le rapport démographique, a occulté quelque peu les vrais enjeux du débat, à mon sens, qui étaient des enjeux au moins autant économiques.

Le deuxième élément de dramatisation que je vais illustrer – ça a été dit – ce sont les fameux 43 milliards. Effectivement, quand on balance qu'on a un besoin de financement à l'horizon 2020 de 43 milliards d'euros, le chiffre paraît abyssal. Mais on ne le rapporte pas à ce que représentent les retraites de l'époque, ou le PIB de l'époque. Alors, j'ai fait un exercice un petit peu démagogique, mais qui éclaire quand même les choses : c'est d'illustrer ce que représentent 43 milliards d'euros aujourd'hui. J'ai vu par exemple que ça représente les deux tiers du transfert de valeur ajoutée qui s'est produit, depuis 20 ans, des salariés vers les entreprises, du fait du changement du partage de la valeur ajoutée au détriment des salaires et au profit du capital, pour employer des termes jugés par certains un peu ringards. Autre exemple, 43 milliards d'euros, ça représente le 13^{ème} de l'augmentation du revenu brut des ménages d'ici à 2040 dans le scénario du COR. Autrement dit, il paraît exclu que les ménages redistribuent le 13^{ème} de ce qu'ils auront gagné en plus au cours de cette période, ce qui, pour le moins, mérite une certaine discussion. De façon plus polémique, 43 milliards, c'est un peu moins que les dividendes versés aux ménages dans les comptes de la nation 2001, c'est

un peu moins que les intérêts de la dette publique payés en 2001, et les intérêts de la dette publique peuvent être convertis également en capacité d'émission d'emprunt à 5 %, donc, rapportant. Et, enfin, 43 milliards, c'est un peu moins que les dettes cumulées de Vivendi et de France Telecom en 2002, qui représentent aussi une forme de transfert de richesses dont, en général, les salariés ne sont pas les gagnants.

Ceci pour dire que 43 milliards, c'est un gros chiffre, mais qu'il importe de le mettre en valeur relative, et de le rapporter aussi aux flux financiers et aux flux économiques qui caractérisent notre société. Voilà pour la dramatisation.

Je serai plus rapide, bien que ce soit théoriquement mon métier, sur le passage fait un peu trop souvent entre projections et prédictions. René Padieu l'a dit, les projections du COR étaient fondées sur des hypothèses, et chacun sait que dans ce métier, quand on fait des modèles, ce sont autant les hypothèses du modèle que les résultats du modèle qui doivent être discutés et qui sont significatifs. Simplement, deux exemples. Le premier exemple, c'est le taux de chômage. À deux ans d'écart, le rapport Charpin prévoyait un taux de chômage tendanciel dans notre pays de 9 %. Une vision où rien ne pouvait être fait à horizon de 40 ans pour faire baisser le taux de chômage. Deux ans plus tard, le COR, et là-dessus le rapport est parfaitement honnête, et dit bien que c'est une hypothèse volontariste, le COR prévoit non seulement un taux de chômage à 4,5%, mais en 2010 ! C'est-à-dire que le chômage aura été divisé par deux en moins de 10 ans. Je rappelle simplement qu'à ce jour le taux de chômage dans le pays approche les 10 %. Et pourtant à ce moment-là, la discussion sur la faisabilité d'un taux de chômage à 4,5% a été littéralement escamotée, or elle était assez importante, on va le voir à la fin.

Enfin, je rappelle simplement que le modèle prévoit un gain de productivité du travail de 1,6 % par an. Ce chiffre paraît, comme ça, un peu imposé. Il est faible par rapport aux tendances passées de long terme, il est fort par rapport aux tendances récentes de moyen terme. Et, il paraît assez faible : en tout cas, il mérite d'être discuté. Or, il n'y a pas eu de discussion sur cette hypothèse-là, qui est une hypothèse déterminante quant à la taille du futur gâteau à partager, notamment entre actifs et retraités.

Et enfin le modèle prévoit, et il le dit de façon explicite et honnête, que le partage de la valeur ajoutée dans les 40 ans qui viennent sera figé à son niveau actuel. Je vous rappelle qu'il a baissé de plus de huit points sur les vingt dernières années. Donc là aussi, c'est une hypothèse forte qui aurait pu être dans le débat, mais qui ne l'a pas été.

Dernier élément concernant le passage des projections aux prédictions : le financement. Le besoin de financement était évalué, avant la réforme, à 15 milliards d'euros pour le seul régime général en 2020, et après la réforme Fillon, à 10 milliards d'euros. Et, vous l'avez entendu, le Ministre a dit : nous allons financer les 10 milliards probablement par un transfert des excédents de l'assurance-chômage. Alors, d'une part, je rappelle ce qu'est le chômage aujourd'hui : 10 % ; deuxièmement je rappelle quelle est la situation de l'UNEDIC aujourd'hui : un déficit de 4,3 milliards, et l'exclusion du système de l'AUD de 180 000 personnes à la fin de l'année dernière. Je dis simplement : est-ce que la politique mise en oeuvre par les gouvernements – et, sans polémique, pas seulement par le gouvernement actuel – est compatible avec l'affirmation du Ministre : que le chômage sera réduit dans des proportions telles, dans les vingt ans qui viennent, que les déficits d'aujourd'hui de l'UNEDIC se transformeront en excédents à des niveaux suffisants pour financer les 10 milliards d'euros ? Quelques journalistes et quelques personnes se sont interrogées sur cette équation un peu rapide, mais c'est vrai que c'était quand même une forme de dissimulation du caractère extrêmement conventionnel des travaux qu'avait faits le COR, puisqu'en effet le COR avait étudié ce que pouvaient donner des transferts de cotisations sociales du chômage vers la retraite.

Troisième et avant-dernier point : ce que j'ai appelé la mystification. Alors, ce n'est pas non plus là une volonté polémique, mais c'est « du bon et du mauvais usage des données ». On nous a beaucoup dit, avant et pendant le débat, que ce qui fondait notamment la nécessité de reculer l'âge de la retraite, c'était l'augmentation de l'espérance de vie. Le chiffre magique qui était donné, c'est : l'espérance de vie augmente d'un trimestre par an. Là-dessus, même si d'une table à l'autre les résultats diffèrent, la tendance est la même : sur la dernière période, on a effectivement gagné un trimestre par an à la naissance. Mais on n'a jamais

gagné un trimestre par an à 60 ans ou à 65 ans. Or c'est précisément ça qui nous intéresse dans le débat sur la retraite. Et, deuxièmement, dans les projections qui sont faites, les projections centrales qui ont été retenues par le COR, qui sont les projections centrales de l'INSEE, mais qui recouvrent un spectre assez étroit, nous ne sommes plus, dans le futur, avec un gain d'espérance de vie à la naissance d'un trimestre par an, et encore moins à 60 ans. Donc là aussi il y a eu un usage quelque peu excessif d'une donnée qui n'était pas littéralement appropriée aux termes du débat.

Autre élément de mystification, et non pas là dans les diagnostics du COR, mais dans les engagements de la loi : c'est le côté social. Le volet social de la loi comprend un engagement fort qui est « pas de retraite inférieure à 85 % du SMIC ». J'attire simplement l'attention sur le fait que la lecture de la loi montre que, premièrement, ce n'est pas un engagement mais un objectif, ce qui n'est quand même pas tout à fait la même chose ! Deuxièmement, qu'il s'agit de 85 % du SMIC net, c'est-à-dire du SMIC déduction faite des cotisations sociales ; or, en moyenne, le SMIC net représente à peu près 78 % du SMIC brut. Troisièmement, c'est un engagement de 85 % du SMIC à la liquidation, mais comme dans le même temps les retraites seront dans le futur revalorisées comme les prix, quelques années après la liquidation, ce ne sera plus 85 % du dernier salaire. Enfin, il y a aujourd'hui un débat, et en tout cas une forte inconnue sur la revalorisation du SMIC dans les prochaines années. Autrement dit on peut arriver assez facilement à montrer qu'on garantira 85 % du SMIC dans un avenir proche, dans la mesure où le SMIC sera revalorisé comme les prix, c'est-à-dire qu'il sera moins revalorisé dans le futur qu'il n'a été dans le passé. C'est effectivement une des hypothèses de calcul du Gouvernement pour rattraper l'avantage de la RTT qui, comme vous le savez, a créé cinq SMIC différents. Il est ainsi possible que le SMIC dans l'avenir n'évolue que comme les prix. Et le dernier point, c'est que la mesure qui normalement doit financer cet objectif de 85 %, c'est une mesure de revalorisation du minimum contributif, de façon à ce que le régime général, avec une revalorisation de trois fois 3 %, puisse assurer cette « garantie ». Malheureusement, pour le moment, les calculs font qu'une retraite revalorisée au régime général, tel que la loi le prévoit, plus la retraite complémentaire ARRCO telle qu'elle se déroule, eh bien

l'addition des deux ne fait pas 85 % du SMIC, et aucun financement supplémentaire n'est prévu.

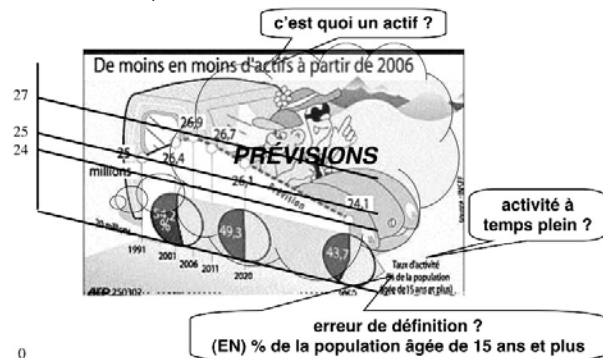
Je termine avec un dernier visuel que j'ai appelé l'omission. L'omission, c'est qu'il est des mesures dans la loi qui n'ont pas fait l'objet de commentaires, et qui pourtant paraissent en mériter. Je veux parler simplement du fameux problème de la décote. Sans entrer dans les détails techniques, un des éléments positifs de la réforme – et vendu comme tel – a été, pour les salariés du secteur privé, la diminution de la décote qu'un salarié subit, dans le régime général, s'il n'a pas le nombre de trimestres requis pour avoir le taux plein. En gros, la décote va passer de 10 % par année manquante, à 5 % par année manquante, à l'horizon 2013. Ce qui a été moins commenté, c'est que dans le même temps, on a augmenté la durée d'assurance de référence de 150 à 160 trimestres, ce que la réforme Balladur n'avait pas fait. Prenons un cas très fréquent aujourd'hui, celui d'une femme qui a un âge « relativement élevé », qui prend sa retraite à 63, 64, 65 ans, mais qui n'a pas une carrière complète. Elle va effectivement bénéficier un petit peu de la baisse de la décote, mais va être plus lourdement pénalisée par le fait que, dorénavant, sa durée cotisée sera rapportée à 160 trimestres alors qu'elle l'était auparavant à 150. Et pour un même salaire annuel moyen, l'abaissement de la décote ne compensera pas l'alourdissement de la durée d'assurance requise. Cette femme se trouvera *in fine* avec une retraite inférieure à celle qu'elle aurait eue auparavant. Voilà les quelques commentaires un petit peu polémiques que je voulais faire, du point de vue du technicien par rapport au débat tel qu'il s'est déroulé.

J. R. B. : Merci. On a plutôt l'impression que les ténèbres s'épaississent ! Alors, imaginons la lectrice du Monde Economique par exemple et qui veut se demander si elle doit d'urgence partir en retraite ou attendre que la réforme se mette en place, elle ouvre le Monde Economique, elle trouve un article de Monsieur Reverchon, que j'appelle à la tribune et qui va nous dire comment ça se passe vu de l'intérieur de la Presse. Antoine Reverchon est bien connu des adhérents de Pénombre, puisqu'il avait déjà participé au débat sur les palmarès des lycées que nous avons tenu il y a quelque temps.

LA PRESSE ET L'IMAGE

François Sermier : Pour compléter un tout petit peu le débat sur la retraite ou pour introduire le débat sur la presse. Bruno mentionnait tout à l'heure l'existence du groupe « Image du Nombre ». Lors de la dernière réunion nous nous sommes penchés sur quelques infographies que l'on a vues dans la presse. Celle-ci vient de l'AFP et on a fait quelque petit commentaire visuel sur cette infographie.

(affichage de l'image, avec apparition progressive des commentaires)



Voilà ! C'était juste une contribution au débat sur la presse et sur la représentation graphique des informations dans la presse.

J. R. B. : Tu as été gentil de ne pas prendre un exemple du Monde de l'Économie !

Antoine Reverchon : Bonjour ! Je n'ai pas la prétention de raconter comment la presse, l'ensemble de la presse, a couvert l'ensemble du dossier depuis qu'il est agité, depuis le livre blanc etc. Il faudrait trois thèses de doctorat pour ça. Mais simplement, je peux montrer et dire ce que fait le Monde Economique, qui n'est en fait qu'une petite partie du Monde. Dans cet hebdomadaire, qui paraît le lundi, on travaille assez peu en liaison avec le quotidien et je ne ferai pas de commentaires sur la façon dont le quotidien a pu traiter les choses, au niveau des titres en particulier. Je me contenterai de raconter ce que nous avons fait. Bien entendu, je vais faire un effort terrible de justification, par rapport au grand nombre de soupçons sur l'absence de débat et donc l'absence de considérations ou d'élévation du débat par rapport aux chiffres qui étaient assésés. Je vais m'inscrire en faux par rapport à ça. Et ensuite, je constaterai que, malgré tout, nous n'avons pas échappé à un certain nombre de raccourcis, qui se voient finalement plus dans la mise en page et dans la façon dont sont présentées les

choses. Dans l'usage des chiffres, précisément dans la présentation des chiffres, même quand ça ne se retrouve pas forcément dans le traitement des textes.

En fait, *Le Monde Economique* n'a fait que deux dossiers – c'est-à-dire la Une et trois pages – sur la question des retraites. Ce n'est pas beaucoup. Tout simplement parce que le quotidien couvrait l'actualité, les séries de déclarations, les séries de rapports qui se succédaient. Nous, à chaque fois, on ramasse un peu les billes et on essaie de mettre en perspective. Donc, nous avons quelque chose qui était sorti en janvier 2003, au moment où la réforme du système de retraite des agents d'EDF avait été refusée par un référendum, ce qui était une grosse pierre dans le jardin de la politique que le Gouvernement voulait mener à ce moment-là et qui l'a contraint à repousser à plus tard la réforme des régimes spéciaux. Parce que, je ne sais pas si vous avez remarqué : alors qu'il était prévu au départ que l'ensemble des régimes soient réformés, on n'a eu affaire en réalité qu'à une réforme du régime général. Et les régimes spéciaux, pour l'instant, on ne sait pas trop. Voilà !

Donc, nous avons fait ça. Pour vous dire que, débat de société ou réforme de technocrates, nous avons essayé d'ores et déjà de planter un décor. Nous essayions de dire qu'un certain nombre de considérations n'étaient pas forcément prises en compte dans une approche strictement comptable : en bougeant des paramètres et le curseur – le triangle justement ! le fameux triangle du COR –. Or, la négociation et la discussion se sont très vite polarisées là dessus. Alors qu'il y avait des voix qui s'élevaient par ailleurs sur des sujets comme, justement, le partage de la valeur ajoutée ou sur les cycles de vie, les temps de vie : qui sont le résultat de réflexions de sociologues du travail, de chercheurs qui ont travaillé sur tout ça, et qui n'étaient pas entendus dans un débat strictement politique. Mais c'était dans les journaux quand même. C'était dans les journaux à travers, bon ! les tribunes de personnes diverses et variées qui sont parues dans le Monde. Tous les points de vue, toutes les alternatives ont été présentées, dans le Monde et dans d'autres : effectivement plutôt à travers des prises de position, des opinions, des interviews, etc. On a essayé de faire un travail de réflexion sur des notions qui étaient plus larges que les aspects strictement comptables. Je dis ça pour montrer qu'on est vachement intelligent, et tout et tout ! Et après, vous allez voir

que ça va changer un petit peu... Nous avons fait un deuxième dossier, bien entendu, au moment où la réforme elle-même est apparue au grand jour et où il y a eu négociation, ou absence de négociation, et on a, fait ça (*il montre une page de journal*) où on a mis l'accent, justement, sur ...

J. R. B. : Est-ce que vous voyez au fond ?

Le fond : Non !

J. R. B. : Non ? Ah ? Bon !

A R. : « Le coup de poker économique de François Fillon ». Voilà. Et en fait...

J. R. B. : Protestez hein ! quand vous n'entendez pas, quand vous ne voyez pas... Exprimez-vous !

A R. : oui, il faut dire ! Voyez donc les deux Une. Je disais : dans les deux cas le ton était d'essayer d'élargir. Et alors-là, le coup de poker économique de François Fillon – je traduis, parce que c'est un peu elliptique – ça portait essentiellement sur le fameux calcul du transfert des cotisations chômage aux cotisations retraite pour le financement de la retraite, et voilà... Je vous lis juste un titre de l'intérieur, « au coeur de la réforme Fillon, la chute du chômage fait douter les experts ». Le sous-titre c'est : « même avec une démographie favorable la baisse du nombre de demandeurs d'emploi nécessitera une politique volontariste ». Donc, l'idée c'était qu'il ne pouvait y avoir... arithmétique. La phrase de conclusion : « beaucoup de volontarisme économique et social sera nécessaire pour ne pas faire mentir les promesses de l'arithmétique ». C'était ça l'idée : s'il n'y avait pas une politique de l'emploi à côté, qui effectivement était une politique active de l'emploi comme dit la CFDT, le chômage n'allait pas baissé arithmétiquement, et automatiquement comme on a voulu le faire croire dans le débat public. Voilà : on a essayé clairement de poser des alternatives et de montrer les limites d'un certain nombre de raisonnements strictement basés sur des scénarios chiffrés. Et on a fait allusion à des scénarios alternatifs etc. : c'était dans le quotidien – on le disait tout à l'heure – mais on a participé aussi à ça....

Mais en fait, quand je regarde et re-regarde tout ça, je m'aperçois de quoi ? Je m'aperçois que dans la Une – là, vous verrez encore moins, parce que c'est encore plus petit, mais je vais vous le dire – , l'infographie, c'est-à-dire la présentation du nombre, et le choix du chiffre qui est mis en avant, l'image, qui est systématiquement à la Une du Monde Economique ... Comme vous savez, il y a chaque fois une information d'infographie styli-

sée, on va dire enrobée dans un dessin qui se veut accrocheur, qui fait l'objet de graves débats et bagarres à l'intérieur régulièrement, mais c'est un autre problème...

J. R. B. : A l'extérieur aussi !

A R. : A l'extérieur aussi ; mais il y en a autant à l'intérieur, je vous rassure ! Je ne sais pas si ça doit vous rassurer ? Et là, on avait choisi : « l'aggravation des déficits ». En fait, on avait pris justement les scénarios du COR, comme tout à l'heure René Padieu l'a dit, le rapport détaillé et les déficits à venir des différents régimes, et on avait montré : les déficits 2020 (solde en milliards d'euros) 2040, ... c'est en négatif ... C'est-à-dire que l'échelle ... : là, je sens que je vais me faire tuer, parce que le zéro est à gauche et le -50 est à droite, bon,... (Rires). Et là, c'est terrible ! 2020, 2040. Et puis après, dans le deuxième dossier, on avait pris l'ensemble des scénarios du COR, donc les différents chiffres : taux de chômage, population active, nombre de préretraités et chômeurs âgés, taux de croissance annuelle moyenne des salaires réels, croissance annuelle moyenne du PIB, ... On avait repris tout simplement les trucs du COR, on les avait mis là en scène. Et vous voyez ... (enfin, bon, ça ne se voit pas assez d'ici, évidemment), mais l'idée, c'est ça : on avait titré « les hypothèses du Gouvernement », qui étaient inscrites sur un socle. Le socle se fendille, et le socle porte la réforme des retraites, la sculpture de la réforme des retraites, au-dessus. Et le socle se fendille... Pour dire autrement : l'hypothèse, eh bien ! elle est susceptible...

J. R. B. : C'est une allégorie ...

A R. : C'est une allégorie, voilà ! Alors ça veut dire quoi ? Là, je vais généraliser un peu mon propos à l'impression qu'a donné, je pense, la lecture de la Presse pendant toute cette période. Il y a une première période où ce qu'on a mis en avant pour expliquer aux gens les problèmes, en reprenant totalement l'effet de dramatisation et d'affolement que souhaitait le Gouvernement et les politiques, qui était de dire « hou-la-la les déficits ! » Donc, il y a toujours l'illustration des déficits d'abord : C'est ça qu'on montre. Et on est toujours sur le thème de « ça ne peut pas continuer comme ça ». C'est ça le principe de la réforme : ça peut pas continuer comme ça, parce que si on continue comme ça, on sera à moins tant, etc. dans 10 ans, 20 ans. Donc, je remarque simplement, moi-même et après coup, qu'on titre

ça. Mais le dessin des déficits aggravés, terribles et abyssaux...

J. R. B. : Vous le projetez ça ?

A R. : Si vous voulez, mais... Je crois que ce n'est pas possible parce que c'est pas transparent !

J. R. B. : Quoi ! L'information du Monde n'est pas transparente ? (Rires)

A R. : Ah vous croyez ? ce n'est pas un transparent effectivement, c'est du papier...

J. R. B. : On peut faire un essai.

A R. : Vous pouvez essayer...

J. R. B. : si la régie sait faire ça...

(Il y a en effet un épiscopo)

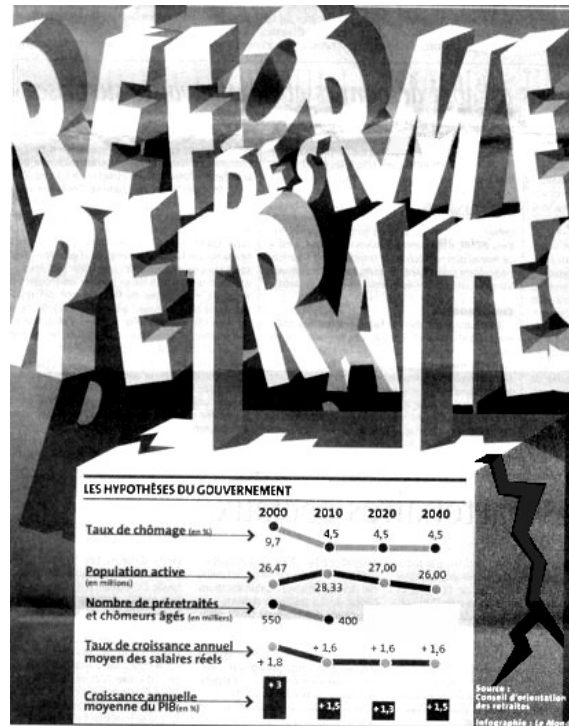
A R. : Bien allez y ! Voilà !

J. R. B. : Les moyens de l'ENGREF que je remercie encore sont extraordinaires,

A R. : ils sont considérables !

J. R. B. : Électronique à tous les étages...

La salle : aaaaaaaaaaaaaaaaa !



J. R. B. : Mais oui ! (applaudissements) super !

A R. : Très bien ! Je ne savais pas qu'on pouvait... Voilà !

J. R. B. : Pourquoi on se casse les pieds ?...

A R. : On a le sentiment – ce que effectivement nous avons voulu faire – de passer un message de réflexion.

J. R. B. : On ne voit pas bien les fissures...

A R. : Si ! là à droite on les voit... le socle est fissuré. Et en même temps, on faisait passer un chiffre ; et à l'intérieur du dossier il y en a d'autres, des courbes. Et c'est dans le sens de la dramatisa-

tion. En fait, le raisonnement qu'on a eu, c'est que on essaye de présenter l'information qui trace le cadre du problème abordé, en se débarrassant vite des chiffres : de façon la plus résumée possible donc sous la forme d'une infographie, parce que pour nous l'essentiel sera le commentaire, et l'article, et la réflexion derrière. Le hic, c'est qu'on peut se dire que par ailleurs le lecteur, lui, va au plus simple et au plus lisible, au plus visuel. Or il y a d'abord le chiffre : c'est à partir de ça qu'il peut se faire une opinion, a priori plus facilement. Justement, on est dans cette logique-là. Donc je pense qu'on a concouru de toute façon, par le choix de cette présentation et des chiffres, à un effet de dramatisation, qui occulte peut-être, pour ceux qui n'iraient pas plus loin, la réflexion et l'alternative qu'on peut avoir par ailleurs.

Alors c'est amusant, parce que sur l'assurance-maladie, dossier du 20 janvier 2004, donc un an après le premier dossier qu'on avait fait, à peu près, on titre ça :

La salle : on peut le mettre là-dessus... ?

A. R. : on titre ça... Mais je ne vais plus savoir, moi...

J. R. B. : tu ne le connais pas par coeur ? Parce que ce que racontent les journalistes la semaine avant est déjà oublié !

A. R. : c'est toujours comme ça, on vit très vite...

J. R. B. : ce n'est pas le même rythme que les gens normaux...

A. R. : là, c'est trop gros, là... Le titre c'est : « la seule logique comptable nuit gravement à la santé ». C'est très drôle ! C'est comme chez Pénombre, on fait des blagues ...

J. R. B. : et ce titre a fait un tabac !

A. R. : voilà !

La salle : Oh ! Oah !

J. R. B. : excusez-moi !

A. R. : alors, il y a ça, et effectivement, on a voulu se débarrasser du sujet déficit, finalement – qui est le point de départ, qui explique la mobilisation, la nécessité de la réforme – par ce graphique qui est titré « un système sous perfusion » et puis « des déficits abyssaux », je ne sais plus quoi : un abîme financier. Et, en plus, du sang partout. C'est atroce ! On donne une image totalement dramatisée et à côté, on a un titre qui dit le contraire. Voilà : il faut lire... (*Rires*) C'est typiquement, la culture du Monde en tout cas.

On va bien se dire : à la télé, ou dans les magazines où il n'y a pas beaucoup de texte, cet effet là est considérablement renforcé, évidemment ! Et il

ne reste que la courbe avec le sang qui coule et les déficits abyssaux, et la panique quoi ! Je crois que les médias – sur ce dossier des retraites, et puis je crains que ça ne recommence là sur l'assurance-maladie – ont un effet de panique, qui est peut-être de la manipulation recherchée, je ne sais pas. On crée un effet de panique avec les chiffres. Et là, c'est curieux : parce que le chiffre bizarrement sert à créer le réflexe le plus irrationnel, ce qui est assez paradoxal, par rapport à l'image du chiffre... C'est justement parce qu'il a une image inverse, qu'on peut créer la panique en l'utilisant.

Et là je vous le dis, comme je le découvre en relisant ce qu'on a fait. Voilà, ce n'était évidemment pas prémédité, on ne c'est pas dit « on va paniquer » et puis après on va dire « oh là là attention ! on va réfléchir ». Non, c'est après coup qu'on s'aperçoit qu'en fait on a des titres et des contenus... Je vous recommande tout de même de lire les articles, qui donnent un effet contraire aux choix de l'infographie. Et en même temps on le fait parce qu'il faut donner l'information chiffrée, il faut quand même dire à un moment donné : « il y a des déficits ». Comment on va le dire ? Si on le dit avec un texte, personne ne le lit parce que c'est pénible à lire, des chiffres en séries. Donc on va faire un graphique pour représenter les chiffres. Mais c'est ça qui se voit le plus !

J. R. B. : donc là, nous n'avons pas eu « Arrêt sur image », mais. « Retour sur image »... Et les confessions d'un journaliste revenant sur ses pas et qui découvre que le chiffre génère de l'irrationnel. Moi je trouve ça très bien pour engager le débat. Je vous propose un petit débat d'une demi-heure. Nous en aurons un deuxième après une deuxième série d'interventions, allez-y défoulez vous...

PREMIER DÉBAT

Yves Montenay : je me présente : démographe, mais économiste aussi. Alors je prends ma casquette d'économiste...

J. R. B. : démocrate mais économiste ?

Y. M. : démogra-pheu !

J. R. B. : démographeu... je le faisais exprès !

Y. M. : L'un n'empêche pas l'autre. Donc en économie, quand on regarde un chiffre, il faut toujours l'éclairer de deux façons. Le coût de quelque chose d'une part et le revenu de l'autre. Et, ce qui est une complication supplémentaire, mais qui manque au débat à mon avis, c'est que chaque

fois qu'on prend un chiffre, on ne l'éclaire que d'un côté. Je vais prendre un exemple tout bête : il manque une certaine somme, mais on pourrait la prendre sur les dividendes. Très bien ! Mathématiquement, s'il y a 100 qui manquent, et qu'il y a 100 de dividendes, on s'arrête là. Mais qu'est-ce qui se passe si on enlève 100 de dividendes ? Je vais schématiser très vite, car ce n'est pas le débat : les dividendes vont pour partie à des affreux capitalistes, et pour partie à des pauvres retraités. Et, des retraités qui sont en général des gens qui n'ont pas pu cotiser, par exemple parce qu'ils étaient professions libérales. Enfin, des gens qui ne cotisaient pas et qui ont donc fait des économies dont ils touchent des dividendes. Et puis d'un autre côté, des affreux capitalistes. Si on enlève les dividendes pour les mettre dans un autre pot, on creuse un trou pour en boucher un autre, puisque les pauvres retraités en question n'ont plus leurs dividendes...

J. R. B. : le sapeur Camember dirait qu'on n'avait qu'à creuser un trou deux fois plus grand pour pouvoir mettre à la fois la terre du premier et...



Sergent! réitère Camember, ... ousque j'vas la mettre celle-ci? — S'pèce de double mulet cornu! m'ferez quatre jours pour n'avoir pas creusé le deuxième trou assez grand pour pouvoir y mettre sa terre avec celle du premier trou. »

Y. M. : ça, c'est le sapeur Camember et ses successeurs... Des gens très bien et qui ont fait beaucoup avancer la science à mon avis. Du côté des affreux capitalistes, si on leur enlève leurs dividendes, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Eh bien, ils vont aller ailleurs, ou ils n'investiront plus. Ou ils feront bloc contre les augmentations de salaires. Bref, il va se passer quelque chose. Donc, un problème de méthode : on dit on prend un chiffre là,

on l'éclaire sur le devant, mais on ne l'éclaire pas sur le derrière.

J. R. B. : c'est-à-dire qu'on raisonne à environnement constant. On perturbe l'environnement et on ne regarde pas les résultats de cette perturbation ?

Y. M. : absolument ! Quand on prend un chiffre, on l'enlève quelque part, donc il manque quelque part ailleurs. Ça c'est une remarque un petit peu de fond, et générale.

J. R. B. : c'est de bon sens.

Y. M. : et puis, il y a le côté dramatisation. D'un côté on dit « on a dramatisé parce que, parce que, parce que... » Et de l'autre côté, on dit : « mais on a été très optimiste en matière de chômage », c'est-à-dire : « on n'a pas assez dramatisé ». Les deux remarques s'annulent, mais on ne sait pas dans quelle proportion. Et personne ne le sait, d'ailleurs. Bon, il y aurait bien d'autres remarques de détail, mais je m'arrête là...

J. R. B. : bien, merci de cette contribution.

Alors, vers le milieu de la salle...

C.E. : Christian Enlart, retraité d'une grande compagnie informatique où j'ai fait beaucoup de plans, de prévisions, de stratégie, et du chiffre... Dieu sait !

Ma question est très « ras des pâquerettes ». C'est que tout à l'heure, je crois qu'on a prononcé au moins trois fois, et on l'a même écrit : « l'approche comptable ». Il ne faut pas ! « L'approche comptable », c'est affreux... c'est sale, c'est graveleux. Il y a quelque chose d'épouvantable là-dedans... O.K. Alors c'est quoi l'approche noble, sécurisante, politiquement correcte ? Parce que là je m'étonne, ce terme revient souvent, il est toujours péjoratif, mais on ne dit jamais ce qu'il faut faire si on n'a pas une « approche comptable ».

J. R. B. : alors ? c'est quoi « l'approche non comptable » ? Eh bien il faut lire les pages du Monde. Antoine Reverchon peut peut-être nous dire ce que c'est que cette « approche non comptable »... ?

A. R. : il faut lire, de toute façon il faut lire ! C'est drôle, parce qu'au moment précis où on a fait le titre, il y a eu ce débat là. Au départ, on avait mis « la logique comptable ». Et quelqu'un parmi nous, dans la bande des journalistes, a dit : « mais attendez, on ne peut pas dire *a priori* que toute approche comptable est forcément mauvaise ». Et il a cité une phrase de Van Lerberghe, qui est la nouvelle patronne de l'AP-HP : « ce n'est pas

parce qu'on est dans le service public qu'il faut mal gérer ». Elle disait ça à propos de l'AP-HP, de la réforme de l'assurance maladie. Donc on a rajouté : « la seule logique comptable... » Je ne sais pas si vous avez vu le titre : c'est : « la seule logique comptable... » Voilà.

Alors, je reprends sur la retraite, parce qu'on était tout de même partis sur la retraite. Dans le dossier qu'on avait fait en disant : « réformes de société ou réformes technocratiques », l'idée était d'aborder les sujets dont on a parlé, qu'on a esquissés ici ou là dans les interventions : s'interroger sur le partage de la valeur ajoutée, s'interroger sur les cycles de vie. Et, sur la réorganisation, en fait, des cycles de vie. Parce qu'il y a des évolutions : il n'y a pas que les évolutions démographiques, il y a aussi les évolutions de l'organisation du travail et des cycles de vie entre formation, emploi, retraite, non-activité, chômage, etc. Ce sont des choses qui sont débattues énormément, et qui ne sont pas d'ordre comptable *a priori*, du moins croit-on... Enfin, le résultat c'est ça, c'est que ça ne rentre pas dans les calculs. Voilà : ça ne rentre pas dans les calculs.

Le problème aussi, c'est que, depuis le temps que ces questions se posent au sommet de l'État et au sommet de la décision, il y a toute une culture de la réforme qui s'est faite ; dans les bureaux, comme on dit. Et les solutions, ce sont souvent les mêmes qui ressortent chaque fois... Sur l'assurance-maladie on est dans la suite des remboursements, des tickets modérateurs, des forfaits hospitaliers, etc. Ce sont des recettes... on dit des recettes « éprouvées ». On a du mal à en sortir.

J. R. B. : sur l'assurance-maladie, le titre se justifie sans doute mieux que sur la question des retraites... La retraite, c'est quand même plus ou moins des vases communicants.

Vous avez dit qu'il y avait d'autres paramètres sur l'assurance-maladie : la santé, ... Effectivement, on va le voir en fin de soirée, et puis surtout dans notre prochain débat, auquel notre président vous a invités pour le mois de juin, c'est encore plus compliqué que ça...

Il y avait une demande de parole de quelqu'un que je crois connaître là-bas... Jan-Robert Suesser.

J. R. S. : je trouve important, là, de reparler de la taille du gâteau, y compris par rapport au trou du sapeur Camember... C'est vrai que si on a un gâteau deux fois plus grand dans vingt ans, ça offre quand même des perspectives de partage tout à fait intéressantes, qui ne se réduisent pas à

enlever d'un côté pour donner de l'autre. Pour prendre juste les chiffres annoncés tout à l'heure, si j'ai bien compris, aujourd'hui on donne 12 % d'un gâteau de taille 100 aux retraités, donc il en reste 88 pour les autres. Si j'ai bien compris, en 2020, ou 2040, je ne sais plus... en 2020, on devrait donner 16 %, ce qui serait tout à fait embêtant, mais d'un gâteau deux fois plus gros, de taille 200 donc, il en resterait alors 168 pour les autres.. Il y a donc là un problème majeur : l'évolution de la taille du gâteau me paraît bien un élément essentiel pour juger de la situation future. Je dirais d'ailleurs aussi, dans l'autre sens, que lorsqu'on dit qu'il y a eu, sur un peu plus d'une décennie, un déplacement de 10% des revenus du travail vers d'autres revenus, on devrait aussi regarder la taille du gâteau, sinon on ne comprendrait pas pourquoi cela a été possible sans que la marmite sociale n'explose. Seuls une partie des travailleurs, de certains secteurs, de certaines entreprises, ont vécu des baisses absolues ; heureusement une majorité a pu résister à la paupérisation. Donc, réintroduisons dans les raisonnements en parts de gâteau l'évolution de la taille du gâteau à part-ager.

J. R. B. : M. Willard voulait prendre la parole...

J-C. W. : je voulais revenir à la fois sur les comptables et le gâteau...

J. R. B. : « les comptables et le gâteau... » !

J-C. W. : je voulais juste rappeler que le rapport du COR se termine, dans ses préconisations, en disant : ce qui est essentiel sur la question des retraites, c'est d'arriver à articuler deux garanties.

[une panne de micro n'a pas permis d'enregistrer la fin de cette intervention.]

....

Jean-Etienne Mestre : c'était effectivement l'une des solutions alternatives possibles, et sans doute la meilleure, puisque, en gros, on peut dire que l'accroissement des taux de cotisations qui permettraient d'équilibrer à terme les retraites n'était pas plus important que l'accroissement de la solidarité entre les actifs et les retraités, puisque les retraités verront simplement leur pouvoir d'achat durant toute leur retraite maintenu, alors que les actifs, eux, profiteront du progrès économique.

J. R. B. : c'est une vraie question de société ça...

J-E. M. : absolument !

A. R. : je crois que ça a été dit, ça. Il y a eu des papiers là-dessus.

J-E M. : cela a été repris un petit peu, développé par Jean-Paul Fitoussi, dans un numéro de la

lettre de l'OFCE qui est parue, je crois, début juillet, mais qui n'a pas du tout été reprise ensuite par la presse. Là encore c'est un reproche adressé à la presse en général, et au Monde en particulier.

A.R. : je n'ai pas recensé toutes les tribunes, débats, dans les pages « Horizon », « Débats » qui viennent de l'extérieur, mais un canard sert aussi à ce que les positions des uns et des autres soient écrites et dites. Et quand c'est dans une tribune, on ne le refait pas, tout simplement. Si l'idée a été développée dans un espace qui est quand même assez volumineux... Au Monde Économie nous avons un espace tribune, où on accueille des articles d'économistes divers et variés. Une fois qu'un sujet est traité par une contribution extérieure, on ne refait pas le même papier. On va interviewer éventuellement l'un ou l'autre, mais on ne reprend pas systématiquement. Et en plus, notre rôle n'est pas de dire : « voilà celui qui a raison ».

J.-E. M. : non, mais peut-être de lancer le débat, parce que, manifestement, il n'avait pas pris sur ces deux points.

A.R. : et, même le débat sur la productivité, excusez-moi, quand on dit « finalement ça ne représente qu'une faible partie des gains de productivité attendus sur les 20 ans à venir »... Les scénarios sur le développement, la croissance de la productivité, l'amélioration de la productivité ont ainsi été évoqués.

[nouvelle coupure de l'enregistrement]

....

J. R. B. : Bien ! Nous allons arrêter ici ce premier débat et, avant d'entendre nos deux autres invités, nous avons une petite enquête préparée par Pénombre en vue de cette soirée. C'est Karin Van Effenterre qui nous en parle.

IMPRESSIONS ET ATTENTES

K.V.E. : pour préparer ce débat, comme Pénombre est quelque chose de scientifique, on s'est dit qu'on allait faire une préparation « scientifique » de la chose ! Si on pouvait avoir les impressions des adhérents de Pénombre, ça pourrait être intéressant, parce que les adhérents de Pénombre sont des gens sensibilisés aux problèmes des chiffres. Donc, on a lancé une enquête « scientifique », c'est-à-dire qu'on a demandé aux adhérents de Pénombre de nous renvoyer, par Internet ou par courrier, un petit questionnaire express rempli.

La première des questions posées, c'était : « *Le débat sur les retraites, comment l'avez-vous perçu ?* » Alors, nous avons eu un échantillon qui ... En fait, nous avons eu 19 réponses ! (rires)

On a pensé que ce n'était pas un échantillon représentatif de Pénombre. Donc, ça ne devait pas faire. En revanche c'est peut-être un échantillon représentatif de tous les gens qui vivent en France, ça c'est possible... Mais de Pénombre peut-être pas. Alors, je vous le donne pour ce que ça vaut, et, évidemment, j'ai eu beaucoup de mal avec ces 19 questionnaires remplis.

J'ai pris un critère scientifique pour sélectionner les réponses que je vais vous présenter : c'était la longueur des réponses... ce qui me paraît essentiel, parce qu'il faut que ça passe sur le transparent. D'autre part, comme je voulais des exemplaires vivants, (vous savez, il faut que les chiffres, ça parle etc.), j'ai sélectionné les écritures les plus lisibles. Eh bien, ça n'en fait pas beaucoup, voilà ! (rires)

Ils sont aussi affichés à l'entrée, et vous voyez que le débat est apparu comme très, très passionnant, très animé et très fondamental, avec des enjeux bien clairs

Le débat sur la réforme des retraites :

1. Comment l'avez-vous perçu ?
Toujours les vrais problèmes (chaque fois que possible) n'ont pas été posés, du moins dans l'exemple.

1. Comment l'avez-vous perçu ?
dogmatique aussi bien côté syndical que patronal : les chiffres ont été utilisés pour démontrer des a priori, pas pour mener une vraie réflexion.

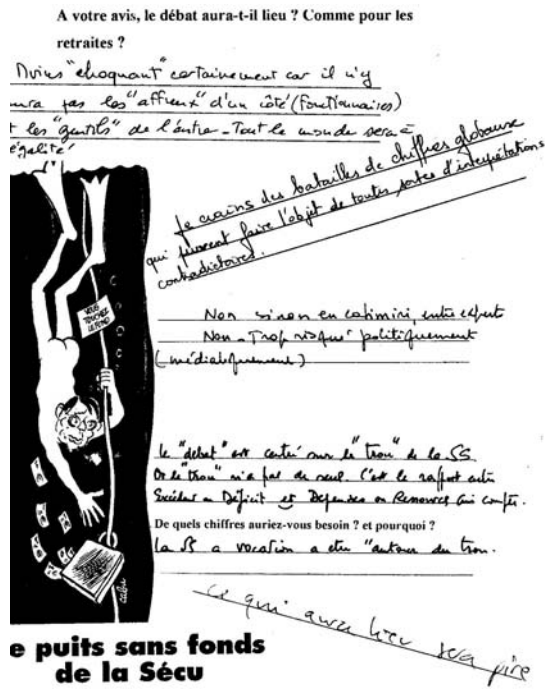
1. Comment l'avez-vous perçu ?
La chose parfois, extrêmement technique parfois

1. Comment l'avez-vous perçu ?
je l'ai "aperçu" après les "négociations"

1. Comment l'avez-vous perçu ?
Comme l'enquêteur qui reçoit un enfant qu'on accuse d'avoir volé un pot de confiture

2. Quels chiffres vous ont frappé, ou quels chiffres vous en reste-t-il ? et pourquoi ?
• Frappé en pleine tête par la décade des 3% -
• Ému à en recevoir le prix de rachat des années d'études (14 ans après le bac)

Voilà le genre de commentaires qu'on a eus. Et puis, on avait posé aussi la question de savoir si le



Le puits sans fonds de la Sécu

débat sur la santé se présentait mieux, et voilà quelques petites choses que je peux vous montrer. Par exemple :

« le débat sera moins choquant certainement car il n'y aura pas les affreux d'un côté, les fonctionnaires, et les gentils de l'autre : tout le monde sera à égalité »

J. R. B. : tout le monde sera affreux...

K.V.E. : Oui, ou encore :

« je crains des batailles des chiffres globaux qui peuvent faire l'objet de toutes sortes d'interprétations contradictoires, »

ou : « ce qui aura lieu sera pire... » !

Et puis, après le dépouillement, j'ai reçu un 20ème questionnaire, qui a tout remis en cause : « comment avez-vous perçu le débat ? », réponse : « nul ! »

(rires)...

(Applaudissements)

J. R. B. : bien ! Pénombre s'essaye à la rigueur scientifique, mais un peu en amateur, il faut l'avouer. Alors, on a demandé à un vrai scientifique de nous en dire plus. Donc Pierre Concialdi, qui est chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales, et qui cherche des retraites...

F. S. : tu as changé l'ordre prévu des intervenants ?

J. R. B. : pardon ? Tu voyais ça dans l'autre sens toi ? Ah oui... Oui, on va faire ça comme ça.

Pierre Concialdi va nous dire comment le scientifique voit cette affaire-là.

AUTRE REGARD D'EXPERT : ce dont on ne vous a pas parlé

Pierre Concialdi : eh bien alors allons-y...

J'ai entendu du cor, là, de la musique, et avant de venir, la « retraite aux flambeaux », ça me faisait penser à une vieille chanson que j'écoutais il n'y a pas très longtemps, de Gaston Monteüs, où il est dit que les ouvriers demandent la retraite, et on leur fait la « retraite aux flambeaux »... C'est une chanson aussi que ceux que ça intéresse peuvent acheter, c'était avant la Guerre de 14. C'était certainement un antimilitariste. Bon : tout ça pour dire que la question de la retraite, c'est pas nouveau. Le même Gaston Monteüs d'ailleurs avait fait une chanson quelques années auparavant qui s'appelait « on ne devrait pas vieillir » : à cette époque-là en tout cas, c'était plutôt un drame.

Je dis ça pour introduire un peu mon propos. Première chose : ce qu'on appelle le vieillissement de la population, le fait que l'espérance de vie s'accroît, ce n'est pas une chose nouvelle. Ce qui est nouveau, aujourd'hui, c'est la retraite, c'est-à-dire le fait que, effectivement, par rapport à ce qui se passait il y a un siècle, on a un revenu quand on est à la retraite. C'est avec ce fil conducteur là que je vais essayer de vous dire en quoi je pense que le débat n'a pas été posé dans les meilleurs termes.

Ce que quand même je voudrais dire, sur le rapport du COR : moi, je trouve que c'est un bon rapport. En tout cas, (je vais être très rapide, on a 12 minutes il m'en reste 10 maintenant) il tranche avec le rapport précédent sur beaucoup d'aspects pour quelques raisons que je voudrais rappeler.

D'abord, il n'y a pas de recommandation unilatérale dans ce rapport. Ça ne se conclut pas toutes les deux pages par : « il faut abaisser le niveau des retraites ». Je caricature un peu. Enfin, c'était quand même ça le discours auquel on nous a habitués... Il y a l'examen de multiples options, y compris des options qui reviennent sur les réformes précédentes, c'est-à-dire : « si on revenait sur la réforme Balladur, combien ça coûterait ? », ce qui n'était pas le cas auparavant. Il y a aussi tout un aspect sur la question de « la retraite, ce n'est justement pas une question qui est purement comptable », il y a des aspects de gestion du temps de la vie, du temps de travail, ce que je

crois effectivement fondamental. Ce n'est pas qu'une question de besoin de financement.

Et puis – je crois, et ça reviendra plusieurs fois dans mon intervention – il a aussi une façon de présenter les choses avec un vocabulaire précis, alors qu'on se fait tous piégés par ça. Tout à l'heure j'entendais « les déficits » en matière de retraite : Non, ce n'est pas des « déficits », mais des « besoins de financement », ce qui n'est pas exactement la même chose, c'est-à-dire qu'on évalue, a priori, combien il faudrait trouver de ressources en plus à un moment donné pour... Et on a exactement le même débat, aujourd'hui, puisqu'on va enchaîner sur l'assurance-maladie, où on nous fabrique aussi des « déficits ». Vous avez tous vu le « déficit structurel », c'est-à-dire cumulé année après année sur 20 ans, on pourrait le faire aussi sur 40 ans. Les Américains font des prévisions sur les retraites qui vont jusqu'à 100 ans ... alors vous pouvez imaginer le déficit qu'on peut avoir en 100 ans ! Evidemment, ça fait des chiffres énormes, que personne ne sait apprécier, appréhender. Ça se chiffre en dizaines, en centaines de milliards, en « points de PIB ». Allez au comptoir du coin et discutez « points de PIB », à mon avis ça ne donne rien...

Cela dit, malgré ces points positifs du rapport du COR, je crois qu'il y a effectivement quelques vraies critiques. Des critiques qui tiennent, à mon avis, beaucoup aux chiffres et à leur caractère un peu technocratique et abstrait. Je ne vais pas vous les redonner, des points de PIB en plus, des déficits, des milliards, bon... Tout ça ne permet pas à mon avis de donner une bonne image du débat. S'y rajoute une dimension fondamentale, qui est la dimension du temps en matière de retraite.

C'est-à-dire qu'on télescope 2000 et 2040 ou 2000 et 2020, alors que c'est très difficile et que personne n'arrive à maîtriser ce télescopage. On peut comprendre des chiffres qui font référence à un vécu en termes de croissance annuelle, mais je crois que personne n'est en mesure, à moins de faire ça huit heures par jour pendant un certain temps, d'appréhender ce que représentent des chiffres comme ça qui se télescopent à 20 ou 40 années d'intervalle.

Je voudrais essayer de vous le montrer. Il se trouve que j'ai fait un certain nombre de débats sur les retraites au printemps, et j'avais une démarche un peu différente. J'essayais d'expliquer les enjeux, en tout cas les options possibles, à partir de questions qui me semblent assez simples.

Par exemple : un système de retraite, a priori, c'est fait pour délivrer des pensions, donc qu'est-ce qui va se passer pour le niveau des pensions suivant les scénarios que l'on peut adopter ? Et puis, évidemment, ce sont les salariés qui payent pour les retraités, donc évidemment cela a des conséquences sur l'évolution de leur salaire et de leur pouvoir d'achat. Comment on peut évaluer, présenter les options qui se présentent en fonction de ces deux critères qui me semblent des critères plus « parlants » ? ...

Ça donne la chose suivante, (je vous demande de me faire confiance sur les chiffres, qui sont tout à fait calés sur les hypothèses du scénario central du COR, mais simplement retraduits, en quelque sorte).

Première option : c'est celle que défend M. Fillon et son gouvernement, c'est-à-dire : « pas de cotisations supplémentaires ». S'il y en a, ce sera peu, mais ce sera des redéploiements : ne vous inquiétez pas, Messieurs-Dames, on ne va pas augmenter les prélèvements. Donc, pas de cotisations supplémentaires. Qu'est-ce qui se passe ? (évidemment en termes de niveau de vie des retraités). Eh bien, le niveau de vie des retraités est divisé par deux à un horizon de 40 ans ! Ça, c'est un ordre de grandeur. Après on peut discuter : « ils sont déjà bien trop riches aujourd'hui », et tant mieux pour eux... Ça donne un élément du débat.

Ce chiffre là, il faut le lire entre les lignes. On le retrouve quand même dans le rapport du COR. Mais un chiffre qu'on ne trouve pas dans le rapport du COR, c'est : si on décidait de garder les règles actuelles en matière de pensions, et même si on décidait de revenir, de maintenir le taux de remplacement actuel, là, non pas « combien de temps... il faudrait cotiser en plus », mais, soyons un peu plus positifs, « qu'est-ce que ça donnerait comme croissance de pouvoir d'achat du salaire ? ». Eh bien, si on décidait de maintenir le système actuel, en 40 ans, le salaire augmente en pouvoir d'achat de 60 %. Et ça, on peut le comparer par exemple à ce qui s'est passé depuis 10 ans, où 20 ans même. Prenons 20 ans par exemple : en 20 ans, le pouvoir d'achat du salaire net moyen a augmenté de moins de 10 %. On peut chipoter sur les chiffres, ce sont des chiffres de la comptabilité nationale, donc, un ordre de grandeur, c'est 10 % disons, à comparer à 60 % en 40 ans. Je divise par 2 – vous me faites grâce des décimales – ça fait deux et demi à trois fois plus.

Donc, ça permet de mieux situer les scénarios possibles par rapport aux véritables enjeux.

Ces enjeux sont, encore une fois :

- qu'est-ce qu'on assure comme niveau de vie en matière de retraite ?
- et qu'est-ce que ça permet, qu'est-ce que ça laisse comme marge de manœuvre en termes de progression du pouvoir d'achat ?

J'ajoute que sur cette question là, il y a aussi des chiffres qui ont été minimisés dans le débat – qu'on retrouve explicitement dans le rapport du COR – qui tiennent simplement au fait que la structure de la société évolue : il y aura de plus en plus de vieux, ça vous le savez tous, mais il y aura aussi un peu moins de jeunes relativement. La structure change. Et moi je pense qu'il est normal que la structure des dépenses s'adapte à ces changements. Et ça, ça se traduit par le fait que, sur les différents autres besoins sociaux, il y aura des marges qui vont se redéployer. Le chiffrage du COR, je vous le donne brut par rapport aux fameux quatre points de PIB : suivant les hypothèses, on récupère quand même 30 à 60 % des besoins de financement. C'est-à-dire que les quatre points de PIB se résument, si je fais une cote mal taillée, à deux points de PIB. Cela diminue grosso modo d'un tiers ou même de plus de moitié les besoins de financement. Et ça, ça été complètement passé à la trappe dans le débat. Bon, il y a des tas de calculs qui pourraient nourrir aussi cette question.

J'enchaîne sur une autre remarque. Quand on dit : « il faudra augmenter les taux de cotisations, de 9 points ou de 15 points », tout le monde comprend : « demain, j'ai 15 points de pouvoir d'achat en moins ». Et bien, ce n'est pas ça, comme je viens de vous le montrer et ça a déjà été dit par plusieurs personnes. Je crois que dans le fameux triangle du COR, (j'avais apporté un triangle, un vrai, parce qu'on en avait parlé) ...

JRB : c'est la musique des retraites !

P.C : il y a une présentation qui me semble limiter le champ des possibles. Dans le triangle du COR, donc, il y a le taux de cotisations, le taux de remplacement, et l'âge de cessation d'activité.

Moi, je pense qu'on pourrait remplacer le taux de cotisation par la progression possible de pouvoir d'achat, qui est plus parlante quand même pour les gens.

Je voudrais faire une remarque sur l'âge de cessation d'activité, ou l'âge de départ à la retraite. C'est vrai que ça a été présent dans le débat : on

allonge la durée de cotisations, ça allège le numérateur et ça augmente le dénominateur. Ça a des avantages des deux côtés. Très bien. Mais je crois qu'il y a aussi une autre façon d'améliorer ce fameux ratio de dépendance : c'est de jouer sur le taux d'activité. Il y a des personnes aujourd'hui, dont on sait pertinemment qu'elles souhaitent travailler. Ce sont beaucoup de femmes au foyer : 6 femmes au foyer sur 10. Et ça, c'est un aspect du débat qui n'a pas été présent du tout. Pourquoi pas ? On peut discuter du fait qu'il faut essayer de faire en sorte que les gens restent plus présents sur le marché du travail.

Est-ce que ça doit être en les forçant en quelque sorte à rester davantage ? Ou, en offrant la possibilité à des gens qui le souhaitent déjà de se porter effectivement sur le marché du travail ? Moi je pense effectivement qu'il y a, il y avait une opportunité qu'on aurait pu saisir.

Ça me fait une transition pour une question qui n'est jamais venue dans le débat. Je la cite pour mémoire même si pour moi elle n'est pas mineure. C'est celle du minimum vieillesse. Il faut savoir quand même que le minimum vieillesse, lui, depuis 20 ans, est indexé sur les prix, donc il y a un décrochage relatif, qui concerne plus que majoritairement les femmes, et c'est une question qui à mon avis a été aussi occultée. On a parlé du minimum contributif, mais au-delà de 65 ans, il y a aussi ça.

Et je voudrais juste terminer, donc il doit me rester à peu près une ...

J. R. B. : plus qu'une minute... J'ai des petits papiers qui torturent les orateurs, où est écrit « plus que trois minutes » « plus qu'une minute » etc., C'est ce que la salle ne voit pas. Parce que sinon, ils parlent trop longtemps... bien que ce soit intéressant !

P.C. : quelques éléments de comparaisons internationales qui permettent, je pense, de reprendre aussi une mesure de la question. Qu'est-ce qu'on peut tirer des comparaisons internationales ? Deux ou trois choses : la première, c'est que le rythme de vieillissement – ce qu'on appelle le vieillissement : je passe sur le vocabulaire – est très différent selon les pays. Il varie dans des proportions qui vont de un à deux. Mais malgré tout, comme on vous l'a dit, tous les pays ont mis en place des réformes. Et ce qui est assez surprenant, c'est qu'il n'y a aucune relation entre l'ampleur des réformes et l'ampleur du vieillissement : des pays comme la Suède ou le Royaume-Uni, qui sont

ceux où le vieillissement va être le plus faible, ont fait les réformes qui vont avoir le plus d'impact. D'après les chiffrages qu'on peut faire (on peut toujours chipoter, mais quand même) ils sont parmi les pays qui ont massivement réduit, comme la France d'ailleurs, leurs pensions.

Et tout ça, pour conclure en invitant à réfléchir sur l'idée que, derrière les choix, il n'y a pas uniquement une contrainte, pas uniquement une logique comptable, justement, ou une pression comptable, mais il y a aussi des choix politiques, institutionnels. C'est dans ce contexte-là qu'on peut essayer de penser à la question des retraites.

(applaudissements).

LE POINT DE VUE DU NÉGOCIATEUR

J. R. B. : merci. Tout cela est très intéressant. On voit la quantité de questions qui s'accroît ! « On aurait pu penser à ça ; mais il faut tenir compte de ça aussi ; mais on peut envisager le problème d'une autre manière... », etc. Et, pendant ce temps-là, il y a des gens qui négocient pour arriver à faire quelque chose.

Nous avons la chance d'avoir parmi nous M. Alain Petitjean, secrétaire confédéral de la CFDT, qui est chargé du dossier des retraites à la CFDT, et qui a évidemment fait partie du COR. Il a participé à toutes ces discussions, et je lui demanderais volontiers : « Est-ce que les chiffres ont servi à quelque chose ? Quels chiffres ont été utilisés dans la négociation ? Et, comment ? Enfin, ça ressemble à quoi, les chiffres, vu de votre point de vue de négociateur, de participant au COR d'abord, et puis de négociateur, quand on aboutit à un accord, ou à quelque chose qui lui ressemble ?

Alain Petitjean : bien, comme vous venez de le dire, je ne vais pas, moi, parler de chiffres, mais plutôt comment on peut effectivement interpréter ces chiffres, comment leur donner un sens politique. Du moins, comment la CFDT leur a donné un sens politique, et comment on peut conjuguer tout cet aspect d'expertise, qui donne des chiffres, et les contraintes du monde de la négociation, qui est un peu différent.

Le rapport du COR, d'abord, confirme les autres rapports (Charpin, Rocard, Briet) et clarifie le rapport Teulade. Il montre que la situation ne peut s'arranger toute seule même si le chômage diminue, si la croissance augmente, si la fécondité

et l'immigration changent. Il relativise l'effet (qui existe !) de tous ces paramètres par rapport à l'ampleur du problème. On ne peut plus tourner autour du pot : il faut prendre des mesures pour sauver le système par répartition. Mais en même temps, c'est possible. La fin n'est pas inéluctable.

Dans les chiffres, le plus important n'est pas de savoir s'il faut 5 ou 5,5 ou 6 points de PIB, mais que l'ampleur de ces besoins nécessite une réforme, donc des décisions.

L'autre élément important des travaux du COR sur le sens des chiffres est le chiffrage des besoins en terme d'actions sur les paramètres (taux de cotisation, niveau de pension ou durée de cotisation). Ce fameux triangle du COR ! Les 15 points de cotisation, le niveau de pension divisé par 2 ou les 9 ans d'allongement de la durée annoncés comme nécessaires à l'équilibre des régimes ont montré au moins trois choses, qui ont pesé ensuite sur le contenu de la négociation :

- que ce n'était pas d'un simple ajustement de paramètres que l'on avait besoin ;
- qu'il était impossible, car inacceptable, de n'envisager de jouer que sur un seul paramètre ;
- que les mesures devraient être étalées au maximum dans le temps, donc qu'une réforme devait être progressive, révisable et ajustable.

La négociation

Après les chiffres, avec les chiffres, il faut ensuite passer à la concrétisation des mesures que ces chiffres appellent, c'est à dire la négociation. Et là, si le fait d'avoir plusieurs sources de chiffrages a permis de confirmer la réalité du problème et l'ampleur des besoins, j'émettrai une réserve sur leur aide concrète dans la négociation. Car d'abord les débats contradictoires, voire les querelles autour des chiffres, décrédibilisent quelque peu leur portée. Et ensuite, elles focalisent le débat sur les différences à la marge qu'ils expriment, au détriment du problème de fond sur lequel d'ailleurs ils étaient convergents.

Donc, quand on passe du constat et de l'étude des mesures possibles et de leurs effets prévisibles à celui de la négociation, on change totalement de monde pour passer d'une situation où l'objectivité notamment technique prévaut globalement, à une autre dans laquelle l'incertitude et la mouvance dominant, ou l'irrationnel est constamment présent.

Vous comprendrez qu'on n'est plus tout à fait dans une approche purement comptable !

Le négociateur doit intégrer l'équilibre possible entre l'indispensable, le souhaitable, le possible à un moment donné, celui de la négociation. C'est en effet au moment de la négociation, pas dans un an, dans 10 ou dans 20, qu'il faut analyser l'environnement de celle-ci tel qu'il est réellement et non tel que nous souhaiterions qu'il soit. Avec les positions, les objectifs, les contraintes, les blocages de chacun des acteurs et leur environnement : état de l'opinion, de la situation économique, politique et sociale du pays, et des mandants de chacun des acteurs.

Par exemple, les mêmes chiffres dans une période économiquement difficile ou dans une période d'embellie n'ouvrent ni la même dynamique ni les mêmes espaces de négociation : on l'a vu sur la marge de manœuvre que donnait la situation économique de l'an passé sur les contreparties à la réforme. La même négociation en 2000 n'aurait pas eu le même contenu et je ne pense pas là au fait que la couleur du Gouvernement était différente. Les caractéristiques de cet environnement étaient bien définies et identifiées pour cette négociation :

- Une situation économique mauvaise, plombant un peu les perspectives et les marges de manœuvre comme je viens de le dire ;
- Des exigences des acteurs par rapport aux paramètres sur lesquels jouer contradictoires :
 - les syndicats ne voulaient pas toucher au niveau de pension, et même voulaient revenir sur les effets de la réforme « Balladur »,
 - le gouvernement ne voulait pas toucher, au nom du dogme de la baisse des prélèvements obligatoires et des promesses électorales du Président de la République, au taux de cotisation.

Les résultats sont à apprécier au regard de ces contraintes et des déplacements de positionnement des uns et des autres de par l'expression des rapports de forces :

- Légitimité du Gouvernement renforcée par le caractère récent de son élection, calendrier parlementaire d'un côté ;
- Actions syndicales notamment celle du 13 mai, contre-propositions syndicales au moins en ce qui nous concerne, de l'autre.

La réforme s'articule autour du paramètre de la durée de cotisation et de l'évolution de l'emploi en général et celui des salariés dits « âgés » en particulier, qui conditionne la crédibilité de l'action sur la durée.

Sur le niveau des pensions, la réforme « Balladur » et ses effets sur l'évolution du niveau des pensions n'a pas été remise en cause. Mais, la mesure sur les basses retraites par l'augmentation du minimum contributif en a neutralisé les effets pour un nombre non négligeable de salariés.

Sur le taux de cotisation, seule l'augmentation symbolique de 0,2% en 2006, qui permettra de financer les mesures nouvelles, a permis de placer un coin dans le dogme gouvernemental, ce qu'il ne faut pas minimiser.

Pour en revenir à la durée de cotisation, pour la CFDT, ce n'est pas un paramètre tabou. C'est même celui qui nous paraît être le plus cohérent si on veut respecter l'équité intergénérationnelle en partageant l'effort entre les actifs et les retraités. A condition, bien sûr, que sa mise en œuvre soit largement étalée dans le temps. Mais au-delà, un certain nombre de dispositions de la réforme sont de nature à corriger, au moins en partie, les inégalités qui peuvent exister par rapport à la durée de cotisation :

- Ce sont les mesures sur les carrières longues qui limitent les effets des différences d'espérance de vie sur la durée de retraite en permettant à ceux qui ont commencé tôt à travailler – et qui sont souvent ceux dont l'espérance de vie est la moins longue – de partir avant 60 ans, rallongeant ainsi leur espérance de durée de retraite ;
- C'est la négociation sur la pénibilité et sa compensation notamment en termes de départs anticipés à la retraite pour ceux qui seraient usés prématurément, qui répond à des objectifs comparables ;
- C'est, pour la Fonction Publique, la prise en compte des trimestres validés dans tous les régimes et en comptant dans ce cas le temps partiel comme temps complet, qui corrige les effets sur leur durée de cotisation notamment des femmes qui ont plusieurs années de temps partiel ;
- Ce sont enfin les possibilités de rachat des années d'étude, qui permettent à ceux qui le désirent de compenser une arrivée tardive dans l'emploi du fait des études.

Conclusion

Alors, pour conclure, un compromis est un équilibre : à un moment donné, dans une situation donnée, entre différents acteurs. Est-ce le meilleur ? Était-il possible d'aller plus loin ? C'est le dilemme permanent qui traverse chaque partici-

pant à une négociation, de quelque côté de la table qu'il se situe. On le voit bien à travers les réactions des uns et des autres. Madelin estime que le Gouvernement s'est couché devant la CFDT et Blondel pense que c'est l'inverse ! Ces excès d'expression n'enlèvent en rien la légitimité à ce que chacun puisse faire une lecture et une appréciation différente de ce compromis.

Pour la CFDT, il a été jugé acceptable, ce qui veut dire que ce n'est pas la réforme CFDT, mais qu'on a acté à un moment l'état de l'avancée du problème, l'équilibre entre ce que nous demandions et ce qui était proposé. Et, les futures négociations, qui auront lieu en 2008 sur ce sujet, verront la CFDT revenir sur les objectifs qu'elle estime n'avoir pas assez fait avancer aujourd'hui.

(Applaudissements)

J. R. B. : merci ! Tout particulièrement, de dire que, dans ce contexte où on a rêvé pendant deux heures qu'on pourrait traiter de problèmes très vastes, beaucoup plus vastes même que ce qu'avait dit le COR, et qu'il y avait encore plein d'autres trucs auxquels on n'avait pas pensé..., de dire que, brutalement, on se retrouve plongé dans l'univers de la négociation : un univers où les marges de manoeuvre que vous décrivez sont singulièrement plus réduites que celles que présentaient les études préalables, encore plus réduites que celles que nous pouvons imaginer quand nous regardons tous les aspects du problème.

DEUXIÈME DÉBAT

J. R. B. : Alors, quand on imagine ce que ça va être pour l'assurance-maladie... ! Je vous propose maintenant d'avoir un débat : non pas sur la question « est-ce que la CFDT a eu raison de signer au pas », il y a d'autres lieux pour cela. Mais, sur la question : « est-ce qu'un débat public sur une question de cet ordre est possible dans notre pays ? », et « quelles sont les conditions pour que les chiffres, c'est-à-dire les réalités, au fond, les expressions des réalités, servent au débat public ? » En d'autres termes comment faudrait-il faire pour combler la distance entre les univers des fait et de la politique ? Alors que, je le redis, la complexité du problème va être beaucoup plus grande pour l'assurance-maladie que pour les retraites, normalement.

Bien, allez-y !

Y. M. : je vais être prudent avec les micros... Si j'ai bien compris, il y a une question concernant

les conditions, la possibilité et les conditions à remplir, pour qu'il y ait un débat public. J'ai juste une chose rapide à dire. J'ajoute une deuxième casquette à ma qualité d'économiste : j'ai été un des responsables de la branche enseignement supérieur du SGEN-CFDT, je préfère être clair. Je dirai simplement que l'une de ces conditions c'est que, des institutions comme « Le Monde » ou comme les grandes centrales syndicales, puissent effectivement impulser un débat public, pour les organisations syndicales un débat parmi leurs adhérents, sur les grandes questions de société, avant de signer quoi que ce soit.

J. R. B. : oui, on peut faire observer à ce propos qu'il y a eu beaucoup plus de débat après l'accord qu'avant ! Comme si, d'une part, le Gouvernement avait voulu aller « un peu vite », on va dire ça comme ça. Et puis comme si, d'autre part, c'est au moment où les choses deviennent dures que tout le monde dit : « mais c'est pas possible ! il faut que j'intervienne, il faut que je fasse quelque chose, il faut... ». Et on commence à se mobiliser pour de vrai. On a l'impression que jusqu'à ce moment, c'est un peu « pour de faux », et ça ne devient « pour de vrai » que quand il est trop tard. Alors c'est embêtant je trouve ...

Bernard Sujobert : je suis statisticien, mais ce n'est pas sur les statistiques que je voudrais intervenir, c'est plus sur la manière dont les concertations se sont déroulées. Par exemple, dans cette histoire de COR, on se rappelle – ou on ne sait pas trop – que par exemple l'un des acteurs principaux, qui est le MEDEF, le représentant du patronat, n'était pas au COR. Est-ce que c'était volontaire ? Sans doute, d'ailleurs c'était significatif. Tu as évoqué le débat entre le gouvernement et les syndicats, où le MEDEF était le partenaire absent. Pour « éclairer la pénombre autour des chiffres », il y a aussi les conditions concrètes, la manière dont le débat est mené et conçu. Je prends un exemple que j'ai découvert tout récemment, avec le grand débat sur l'école. Qui sait ici que dans ce grand débat sur l'école, parmi les 22 questions posées, la question de la gratuité a été, non pas oubliée, mais a été refusée. Elle a été refusée dans une commission de super-experts, dont Claude Thélot est le président. (Claude Thélot participait à la nocturne de Pénombre sur le palmarès des lycées.) Qui sait que cette éviction de la question de la gratuité, qui est quand même un des tripodes de l'école :

« publique laïque et gratuite »², résulte d'un vote de cette commission ? Trois personnes se sont prononcées dans ce vote. Une a voté pour qu'elle figure dans une des 22 questions, et deux ont voté contre... et la commission compte 50 personnes. Les journalistes pourraient par leur curiosité capter ce genre de choses, et s'interroger, et nous aider à y voir clair. Cette commission va produire une quinzaine de milliers de pages, mais quand même : les conditions concrètes précises banales... La fabrication de la chaise de Péguy, quoi ! Ne racontons pas qu'il faut toujours des choses très compliquées, il y a parfois des choses très simples, et qui seraient assez éloquents, et assez illustratives. On demandait aux chiffres des éléments de référence : ça donne aussi des éléments de référence aux chiffres.

J. R. B. : c'est-à-dire qu'il n'y a pas que les chiffres, il y a aussi les lettres qui vont avec !

B. S. : oui ! et parfois, c'est aussi important, et ça, c'est à la portée de tout le monde, et c'est à la portée y compris – un journaliste n'est pas tout le monde – d'un journaliste qui doit exercer la curiosité, l'esprit critique...

J. R. B. : un journaliste n'est pas n'importe qui...

B. S. : absolument pas ! Mais qui doit aider les citoyens à avoir un esprit critique, un esprit interrogatif, curieux, et peut-être parfois ironique aussi.

J. R. B. : merci ! Alors, on va donner la priorité à ceux qui n'ont pas encore pris la parole, s'il en a. Donc, on a le droit de prendre plusieurs fois la parole, à condition qu'il n'y ait pas quelqu'un qui ne l'a pas prise qui la demande avant. Voilà.

Frédéric Pierru : bonsoir ! Je suis chercheur en science politique. Il se trouve que moi j'ai mené une enquête dans le cadre de ma thèse sur « la réforme de l'assurance-maladie dans le débat public » : j'ai fait une enquête auprès des journalistes des principales rédactions parisiennes. Ceci pour vous dire, peut-être de manière un peu désenchantée, que je n'y crois pas trop, au débat ouvert sur l'assurance-maladie pour plusieurs raisons :

D'abord des raisons qui tiennent à la formation des journalistes. En vingt ans, le profil des journalistes s'est considérablement homogénéisé. C'est-à-dire que l'on avait des journalistes sociaux qui étaient beaucoup plus proches des syndicats. Aujourd'hui, on a beaucoup plus affaire à des

journalistes qui sortent, je dirai, des « écoles de pouvoir », notamment de Sciences-Po Paris, et donc qui partagent des schèmes d'intelligibilité proches de ceux de la sphère politique et administrative.

La deuxième, ce sont les routines professionnelles. Les journalistes, dans les rubriques sociales si vous voulez, sont désormais, des journalistes qui couvrent une actualité sociale fort complexe et fort riche. En plus, ils sont soumis à des contraintes de rapidité, de vitesse, et en plus, ils sont en concurrence les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire qu'ils recherchent les scoops. C'est dire qu'ils n'ont vraiment pas le temps d'avoir une distance critique par rapport aux chiffres. Je mets à part évidemment la presse spécialisée.

D'autre part, ce sont les sources des journalistes qui sont incroyablement homogènes. C'est-à-dire que les journalistes travaillent avec un carnet d'adresses qui est composé de hauts fonctionnaires dans les principales directions centrales, d'une part, et d'autre part par quelques experts qui sont omniprésents dans le débat public. Pour l'assurance-maladie j'en cite quelques-uns : Claude Le Pen, Jean de Kervasdoué, Raymond Soubie, etc.

J. R. B. : ... Ces experts étant d'anciens fonctionnaires, qui restent donc entre eux...

F. P. : exactement ! et en fait, ces experts tournent entre les journalistes.

Et puis, d'autre part, dernier élément, lorsqu'on a une réforme qui est très politisée, en fait, les journalistes politiques reprennent la main au sein des rédactions, et les journalistes politiques, il se trouve que ce sont ceux qui connaissent moins bien les dossiers, et qui partagent, si vous voulez, le sens commun le plus total avec les acteurs politiques. Donc c'est la raison pour laquelle on a à la fois une forte homogénéité du débat, et à la fois une restriction de l'espace du débat. Voilà.
(*Applaudissements*)

J. R. B. : bien, merci beaucoup ! Vos travaux vont nous être très utiles, là, dans le cadre du projet de Pénombre sur l'assurance-maladie. Vous êtes vivement invité à poursuivre cet échange en plus petit comité dans la préparation de tout ça... On se purlèche !

La parole est à la défense ! Antoine Reverchon...

A. R. : vous n'êtes pas venus nous voir ! Vous n'êtes pas venus nous voir au Monde Economie ! Vous êtes allé où ?

F. P. : je suis allé voir (*il cite un nom*) au Monde.

² Et « obligatoire » ? (note du transcripteur...)

A. R. : Oui... Au quotidien ! Qui ne suit plus, d'ailleurs, ces affaires là... Entre-temps...

F. P. : Ah oui peut-être, c'est très peu valorisé dans le quotidien (*coupure de micro*)

A. R. : Oui mais c'est le cas de la plupart des rubriques... Donc ça n'est pas structurant, ce que vous dites... Non non, mais, attendez, euh, excusez-moi ! je ne me reconnais pas, évidemment, et je ne reconnais pas le fonctionnement du Monde Economie dans ce que vous avez décrit. Alors, on n'est pas...

J. R. B. : Vous remarquez l'intensité de la solidarité entre Le Monde Economie et Le Monde... (*Rires*)

A. R. : Non non non, non, quand je dis, je parle de ce que je connais, donc ... (*rires*)

J. R. B. : Je persiflais je persiflais...

A. R. : Je parle de notre fonctionnement. Effectivement, on a un fonctionnement qui est totalement différent, puisqu'on a moins la pression justement du temps, puisqu'on est hebdomadaire, tout simplement : c'est aussi bête que ça. Mais on l'a quand même, parce que, mine de rien, un hebdomadaire, ça se fabrique très vite. Mais là, je trouve que vous avez mélangé deux registres. Vous avez mélangé un registre de la technicité de la profession et des contraintes qui sont techniques, industrielles. C'est qu'un journal, il doit sortir : donc il y a effectivement des problèmes de délai, etc. Et, un registre que je qualifierais d'idéologique, qui est, là, les informateurs, on les pioche là où on a envie de les piocher. C'est tout. C'est-à-dire que effectivement, les uns pourront aller les piocher dans la haute fonction publique, comme vous dites. Ceci-dit, dans la haute fonction publique, il y a des gens très intelligents, vous savez, quand même, qui disent des choses tout à fait passionnantes, très souvent d'ailleurs. On n'a pas le droit de les citer, mais ils disent des choses tout à fait intéressantes, ou ils font des choses très intéressantes, et puis, à part ça, on est quand même dans un pays où il y a des labos de recherche. Et là, excusez-moi, mais en économie de la santé, il y en a des pelletées, il y a le CREDES, il y a le CERNES, etc., et des gens qui font des travaux absolument intéressants, qui font des comparaisons. Et nous, on va chercher des gens à l'étranger, on fait des comparaisons internationales. Donc, le tableau que vous avez tracé est extrêmement caricatural, Voilà.

J. R. B. : Ou plutôt, qui répond plus à la presse quotidienne qu'à la presse de réflexion ?

A. R. : Non, mais non ! Même pas, je ne pense pas. Non, je pense que c'est un tableau caricatural. Et je ne vois pas pourquoi le fait d'être proche des syndicats immuniserait le journaliste du biais qu'il aurait en étant proche de je ne sais trop qui d'autre... Je ne vois pas très bien. Ou alors, on fait une presse partisane, effectivement, c'est-à-dire qu'on défend le programme... C'est ce qui se faisait au temps... Je ne veux pas...

J. R. B. : Peut-être, si tu veux repasser le micro à... Oui ? Alors oui, puisque le micro est là, allez...

A. M. : le micro est là. Ariel Misrahi, retraité.

J. R. B. : Retraité ! vous avez de la chance, vous êtes passé avant tout ça... (*Rires*). Qu'est-ce que vous faisiez avant d'être retraité ? Si ce n'est pas indiscret.

A. M. : J'étais chercheur.

J. R. B. : Chercheur, bon, voilà.

A. M. : J'étais chercheur au CREDES, voilà.

J. R. B. : Au CREDES ! Aaaaah ! Eh bien, vous nous cachez des choses essentielles...

A. M. : On est en dehors du débat. Moi je trouve admirable qu'on arrive à savoir ce qui va se passer dans quarante ans... (*Rires*)

J. R. B. : Oui, moi je trouve aussi...

A. M. : Quand on voit la difficulté que nous avons actuellement à nous représenter, à nous rappeler comment étaient la France il y a quarante ans... Nous avons rencontré une historienne qui s'intéresse à la France il y a quarante ans. Elle a du mal, c'est une jeune historienne, elle a du mal à comprendre la manière dont les choses se passaient. Elle va voir les anciens comme nous pour essayer de comprendre comment les choses se passaient, et c'est pas tellement facile. Pourtant, on a des points d'appui pour le faire. Mais alors, pour imaginer ce que sera la France dans quarante ans, je trouve ça absolument extraordinaire. Et faire une politique aujourd'hui au nom de ce qui se passera dans quarante ans me semble...

J. R. B. : Donc vous êtes pour l'imprévision ! (*Rires*)

A. M. : Non : on peut prévoir ce qui se passera dans cinq ans. On n'est pas très éloigné, donc dans cinq ans ça peut avoir un sens. Dans quarante ans, c'est complètement idéologique. Enfin c'est l'impression que j'ai. (*Applaudissements*)

A. M. : Alors, si je peux ajouter une autre chose, sur un autre plan. Il y a les préretraites. Et c'est un vrai problème. On va déplacer l'âge de la retraite, mais est-ce qu'on déplacera l'âge de la préretraite ? Les gens qui n'ont plus d'emplois à partir de 55

ans... Comment les choses se passaient ? Eh bien, il y a une espèce de divorce sur lequel on ne parle pas, et qui me semble assez important, assez grave. Il y a comme une certaine désuétude des salariés tôt (sauf peut-être les patrons et les hommes politiques ?) alors qu'on cherche à les mettre la retraite tard. Là, c'est ce décalage, et qui tient à l'évolution technique, à l'évolution des connaissances ou des choses comme ça, qui ne me semble pas pris en compte. Et alors, je ne vois pas bien comment les choses se passeront. Bon, ce n'est pas ma spécialité...

J. R. B. : Merci. Je crois que c'est un démographe qui va parler.

A. D. : Alfred Dittgen, démographe. Je voudrais prendre le contre-pied de ce que vient de dire M. Mizrahi : Effectivement, ça peut paraître un peu bizarre de faire des projections sur quarante ans. Je pense qu'il faut distinguer ici entre l'économie, la démographie, la sociologie, et puis bien d'autres choses. En économie effectivement, les prévisions, c'est à quoi ?... c'est à trois mois, quand ça va bien ! En démographie, je suis désolé, mais on peut faire des prévisions, disons des perspectives à long terme. Je suis prêt à vous payer une caisse de champagne si on est démenti dans quarante ans en ce qui concerne le vieillissement de la population française. Pourquoi ? Tout simplement parce que les gens vivent quatre-vingts ans. Et donc il n'est pas compliqué de savoir que la population va vieillir dans quarante ans.

Par contre, là où je suis extrêmement surpris, c'est sur ce que disait M. Reverchon tout à l'heure en ce qui concerne la productivité. Là, je suis un petit peu baba : parce que je pense que les augmentations de productivité, du moins les prévisions d'augmentation de productivité, ça relève de la croyance. On a fait effectivement beaucoup d'augmentation de productivité dans les années passées, mais surtout dans les secteurs primaire et secondaire, où c'est relativement facile à faire. Or, on est dans une société qui est de plus en plus tertiaisée. Et la productivité de mon coiffeur n'augmente pas, celle de mon médecin, non plus. Quant à celle des enseignants, non seulement elle n'augmente pas, mais elle diminue, (*murmure dans la salle, peut-être des enseignants ?...*), non pas qu'ils soient moins efficaces, ils peuvent être beaucoup plus efficaces, plus gentils, et tout ce que vous voulez, mais à partir du moment où ils encadrent moins d'élèves, (je suis enseignant...), leur productivité diminue.

Or, que consomment les retraités ? Essentiellement des services, des services de personnes, dont la productivité n'augmente pas. Et donc, l'histoire du gâteau qui va augmenter indéfiniment, permettez-moi d'être un peu dubitatif. Par ailleurs n'oublions pas que l'augmentation de la productivité s'est faite et se fait en grande partie au détriment de l'écologie. On pêche plus facilement du poisson, mais il n'y a plus de poisson en mer...

J. R. B. : Donc, on a au fond, avec les retraites, un sujet qui combine des choses sur lesquelles on peut prévoir à 100 ans sans difficulté, la démographie.

A. D. : Pas à 100 ans ! Pas à 100 ans !

J. R. B. : Pas à 100 ans... à... 50 sans difficulté, et d'autres à trois mois seulement.

A. D. : Tu caricatures un peu...

J. R. B. : Oui, oui et non, ... mais, il faut. De même que tu caricatures un peu quand tu parles de la productivité des enseignants, mais tout le monde aura compris. (*Rires : peut-être des enseignants...*).

P. S. : Pierre Sally, historien. Je m'inscris tout à fait en faux contre le propos qui vient d'être tenu sur la fiabilité des prévisions démographiques à long terme, parce qu'il y a une collection impressionnante de travaux de la Société des Nations, qui faisait des prévisions entre les deux guerres. Il y a par exemple un rapport important sur la population de l'Union soviétique et d'autres encore, qui faisait des prévisions qui ont été totalement infirmées par ce qui s'est passé par la suite. Il est vrai qu'il y a eu de grandes catastrophes politiques, militaires, etc. Mais les raisons pour lesquelles il y a eu des renversements aussi forts que ceux qu'on a connus après la Deuxième Guerre Mondiale en matière de démographie n'avaient absolument pas été prévues, ce qui ne met pas en cause la qualité du travail des démographes, mais qui illustre le fait que la prévision à long terme, même dans ce domaine, est plus qu'hypothétique.

J. R. B. : Je vois que vous cherchez à atteindre au moral des démographes ! (*Rires*). Il n'y a donc vraiment plus rien de stable, alors... Qui ? Oui, même le président peut parler.

B. A. : Ce qui me semble assez fascinant – outre l'animation du débat même entre nous, et sans qu'on sache bien si on n'est pas d'accord sur les chiffres ou si on n'est pas d'accord sur nos propres positions de fond – c'est cette espèce

d'inversion dans le calendrier des décisions et le terme des prévisions. Je vais m'expliquer :

On sait bien tous, au-delà de nos divergences, que c'est plus difficile de prévoir à longue échéance ce que sera la croissance et ce que sera le chômage en 2040 que la structure par âge de la population. On admet qu'il y a de plus ou moins grandes difficultés à prévoir ces différents facteurs qui sont les paramètres du triangle. Néanmoins, quand il s'agit de décider, c'est exactement l'inverse. C'est-à-dire, que les décisions qu'il faut prendre dans les cinq ans qui viennent sont nécessairement les décisions qui sont liées à la démographie. Parce que si on ne prend pas ces décisions maintenant, au-delà des essais de dramatisation qu'on a vu entourer cet aspect des choses, si on ne prend pas les décisions maintenant qui vont conditionner l'équilibre démographique des caisses de retraite, il est bien clair que dans cinq ou six ans il sera trop tard.

D'une certaine façon, en revoyant la bande Fillon de tout à l'heure, on peut se dire que c'était ça l'enjeu : que c'était d'arriver à faire passer une mesure, l'allongement des durées de cotisation, qui est difficile à admettre pour les citoyens, parce qu'elle a des impacts dans quarante ans, et essayer de mettre sous le boisseau les choses qui paraissent plus faciles à comprendre et à décider mais qui relèvent de décisions plus lointaines (par exemple le taux de cotisation).

LA SANTÉ PAR LES CHIFFRES ?

J. R. B. : Bien. Je vous propose de redonner la parole aux adhérents écrits de Pénombre pour voir, compte tenu de tout ce qu'on a dit sur les difficultés du débat sur les retraites, ce qu'ils souhaiteraient avoir comme chiffres pour le débat sur l'assurance-maladie. Alors Karin Van Effenterre a de nouveau appliqué sa méthode scientifique sur un nombre de ... combien ?

K.V.E. : Ah non non ! pas du tout ! J'ai un problème de rentabilité des enseignants : alors prenez vos cahiers ! (*Rires : peut-être des anciens élèves ?...*)

Si on vous demande de répondre à un certain nombre de questions, je pense que là, je vais appliquer une méthode active d'enseignement des chiffres, des mathématiques. Ça n'est pas le jeu abstrait qu'on enseignait dans les écoles jusqu'à présent. Maintenant c'est du concret, il faut partir du concret, il faut faire des mathématiques appliquées à la réalité. Et donc, vous allez pouvoir tra-

vailer, soit en groupe soit individuellement si vous voulez, avec tous les soutiens que vous voulez. Vous pouvez aller chercher votre documentation sur Internet, sur santé-point-gouv-point-machin etc. Et puis, vous en ferez une lecture la moins critique possible, mais vous me direz ce que vous pensez des questions, et vous nous apporterez des réponses pour animer le débat futur sur l'évolution des dépenses de santé et les réponses de la réforme... !

Alors, parmi toutes les questions qui ont été écrites, j'ai sélectionné. J'ai fait le choix de Sophie, qui nous demande : « La chambre d'hôpital a-t-elle partout le même coût ? » Donc vous vous mettez avec votre petit groupe, et vous me faites ça pour le mois de juin, ou pour le mois de mai.

Ensuite, après le travail sur les retraites du COR, Roland nous demande le coût de l'augmentation des honoraires des médecins, « parce que ces professions bénéficient déjà d'un revenu bien supérieur à la moyenne et que la hausse va peser sur l'ensemble des cotisants ». La question numéro 2, voilà !

J. R. B. : Y a-t-il un médecin dans la salle ? (*Rires... Facile de rire quand on est bien portant !*) - **X :** apparemment, la réponse est négative, parce que... (*inaudible*)

K.V.E. : Voilà, questions de Henri, fondamentales les questions, bien sûr : « Quelle est la consommation médicale en fonction des tranches d'âge avant et après soixante ans ? Quel est le coût de l'assurance médicale gratuite et des soins aux étrangers ? » Numéro trois. Voilà une question de Michel (oui, oui, Michel, j'ai choisi ta question !) : « De quoi se compose le déficit ? Qu'elle a été l'augmentation des différents postes : Coût des établissements médico-sociaux, maladie, médecins, hôpitaux ? » Voilà, vous voyez que vos camarades ont besoin de chiffres pour alimenter leur réflexion sur ces débats qui se profilent à l'horizon.

Ensuite, une question d'Isabelle (Ah ! si le roi savait ça, Isabelle...) : « J'aurais besoin de chiffres plus fins que ceux généralement fournis : consommation par catégories socioprofessionnelles, en fonction de la qualité de l'assurance complémentaire, distinction médecine de ville et hôpitaux ».

Question numéro cinq ensuite, une question d'Emile... ah non ! c'est une question de Jean-Jacques. « Je voudrais une présentation sur les cinquante dernières années de la création et de la

répartition de la richesse nationale entre les classes et les générations, au moins pour éviter de saucissonner les problèmes... » (*Rires*)

X : combien de temps, pour traiter ça ?

K.V. E. : Enfin celle de Bernard, pas très lisible, pas assez lisible : « Connaitre les dépenses de santé par compartiments, et les comparaisons avec d'autre pays similaires, pour comprendre en quoi l'évolution des dépenses en France est ou n'est pas spécifique ». Vous voyez, la France, le Monde, on élargit...

Euh, et puis d'autres : Jean-Claude, Jean, Claude, Bertrand et les autres souhaitent des chiffres qui permettent « d'explicitier les choix », des chiffres « les plus précis et détaillés possible, permettant d'apprécier les dépenses pour contrer les globalisations qui seront faites » et, au-delà des chiffres, « que le débat interpelle chacun sur sa responsabilité dans le fonctionnement du système ».

Enfin j'ai gardé pour la fin les questions de Jean, parce qu'il n'est pas classable Jean. Jean, sans tergiverser davantage, c'est une source bouillonnante de questionnement, et une source de réponses aussi. Alors voilà ce que Jean nous dit : « Je connais déjà, pour être allé les chercher, les chiffres concernant la situation actuelle de l'assurance-maladie. J'ignore quelle est la part dans l'évolution des dépenses de l'assurance-maladie, de l'évolution des dépenses de santé et celle due à la rapidité ou la lenteur de traitement des dossiers de remboursement. J'aurais besoin, pour connaître le montant sur les dernières années des dépenses de santé, ou pour être plus clair, du chiffre d'affaires, ou de la valeur ajoutée de la santé. Parce que sur le site de l'Insee, la valeur ajoutée de la santé et celle de l'éducation sont confondues, je ne sais pour quelle obscure raison. On s'aperçoit alors que les deux valeurs confondues ont moins progressé que la valeur ajoutée brute au cours des années 1999, 2000, 2001, alors même que, selon la CCSS les dépenses d'assurance-maladie ont quant à elles progressé beaucoup plus fortement. Cela est-il dû à une diminution de la valeur ajoutée de l'éducation, ou bien à une plus grande rapidité du traitement des dossiers par la sécurité sociale, ce qui l'amènerait à rembourser chaque année plus de journées de frais. Deuxièmement, j'aimerais également connaître à combien sont estimées les dépenses de santé inutiles qu'il conviendrait de dérembourser... » Voilà !

J. R. B. : Bon, eh bien j'espère qu'on aura réponse à toutes ces questions. Alors peut-être avez-vous d'autres demandes ? C'est le moment. Et puis on cherchera des gens qui puissent vous répondre. Alors oui, déjà M. Reverchon brandit ses derniers articles, en disant qu'il avait réponse à plusieurs choses...

A. R. : La dépense moyenne par classe d'âge...

J. R. B. : Oui, alors, vous avez ça dans *Le Monde Economie*.

A. R. : Vous l'avez dans les rapports du Haut Conseil

J. R. B. : Alors, dans le rapport du Haut Conseil, il y a déjà des choses, oui.

K.V. E. : En fait, pour vous, on profite qu'il y a des adhérents de Pénombre qui ont répondu, et qui ont dit qu'ils n'étaient pas très au fait les retraites et qu'ils ont besoin de chiffres pour mener les débats sur la santé.

J. R. B. : On va d'ailleurs voir assez rapidement si vous êtes au point sur les chiffres de la santé. C'est la période des soldes, alors on a des chiffres à solder. La dernière fois³, on avait fait des enchères : là ce n'est pas les enchères, c'est des soldes. Donc je laisse à François Sermier le soin de vous expliquer le jeu, et puis de le mener.

F. S. : Ce n'est pas un jeu très compliqué. Je n'ai pas fait comme René, je n'ai pas encore lu le rapport du Haut Conseil pour la réforme de l'assurance-maladie. J'ai pris le document préparatoire, qui avait 55 pages, donc à peu près le tiers du rapport. J'ai essayé de relever systématiquement les chiffres qui figuraient dans le texte ou en exergue dans ce diagnostic initial, et j'en ai retenu 98. J'avais un peu envisagé de vous présenter les 98 mais on m'a fait savoir que ce n'était pas souhaité, qu'un tableau de chiffres, ce n'était pas très facile à commenter. Donc j'en ai retenu 6 – mais alors là, de manière parfaitement personnelle et sans aucune représentativité – et je me suis proposé de vous les présenter en voyant un peu si vous les achetez : pour voir éventuellement quels sont ceux qu'on va voir apparaître dans le débat, et ceux qu'on ne verra pas paraître dans le débat...

Et donc je commence par un premier chiffre : pour vous c'est quoi ça ? (*Rires*)

J. R. B. : Donc : 1 690 166... Alors ça c'est le prix soldé. (*Rires*) avant, c'était plus cher.

X. : C'est la population de la santé, des gens qui...

³ Nocturne de Pénombre sur les élections.

F. S. : C'est en effet le nombre de professionnels de santé. (*Bravos, applaudissements*). On peut voir que nous bénéficions d'un public de spécialistes.

Alors le suivant, c'est facile.

J. R. B. : 346 300 000 000...

F. S. : Non ce n'est pas le déficit !

J. R. B. : Ce n'est pas l'âge du capitaine !

X. : le montant du déficit ?

F. S. : Je suis désolé, les chiffres ont un signe.

X. : (*Bonne réponse*)

F. S. : Exactement ! c'est le total des comptes de la Sécurité Sociale dans le rapport annuel sur le sujet. (*Applaudissements*).

J. R. B. Bravo ! on l'a applaudit ! Oui, c'est un chiffre approché, vous l'avez vu.

F. S. : Oui, et ce qui est toujours fascinant, c'est que par rapport au précédent, ici, on n'a pas tout à fait la même précision.

J. R. B. : Oui ?

X. : Ce n'est pas seulement la maladie : c'est le montant des dépenses de protection sociale.

F. S. : J'ai pris quasiment les légendes qui étaient à côté des chiffres.

Celui-ci c'est facile. Je vous rappelle que les chiffres ont un signe.

J. R. B. : - 10 600 000 000...

X. : C'est un déficit ça !

F. S. : C'est le déficit.

J. R. B. : À quoi tu as reconnu ça ? (*Rires*)

F. S. : C'est bon, c'était le déficit. Oui, c'est ça.

J. R. B. : C'est le déficit de quoi ?

F. S. : De l'assurance-maladie, en 2003...

K.V.E. : en 2004.

F. S. : Oui, en 2004. Merci.

J. R. B. : 2 580...

X. : C'est le salaire moyen.

J. R. B. : Le salaire moyen en France ? ce n'est pas ça.

A. M. : Non, c'est la dépense de santé.

F. S. : Bravo Monsieur Mizrahi ! C'est effectivement la dépense courante de santé par habitant en 2002. On a presque toutes les réponses. La dernière, je crois que c'est le dernier, non... pardon, c'est l'avant-dernier :

J.R.B. : + 5 %...

X. : C'est la croissance des dépenses de santé.

F. S. : Eh bien, vous êtes vraiment doués, parce qu'effectivement c'est ça, « croissance annuelle des prestations d'assurance-maladie sur quinze ans ».

J. R. B. : On aurait presque pu passer les 98, à ce rythme là...

F. S. : Je vais finir par croire que vous avez lu le pré diagnostic !

Et c'est mon dernier...

J.R.B. : 8 500...

X. : Le nombre d'adhérents de Pénombre !

F. S. : En 2040 ! en 2040. Malheureusement, le document ne fait pas de prévisions sur ce sujet.

J. R. B. : On a des ambitions de qualité, pas de quantité. Non ce n'est pas le nombre de secondes passées sur les dossiers...

F. S. : Une dernière proposition ?

X. : Nombre de places pour les concours de médecine.

J. R. B. : Le nombre de places pour le concours de médecine ?

F. S. : Non. Je termine sur quelque chose de plus triste, il s'agit du nombre annuel de décès par maladie nosocomiale. (En fait, c'est une estimation, entre 7 000 et 10 000 décès par an et j'ai pris le milieu de la fourchette.)

F. S. : En tous cas, on peut féliciter abondamment les participants, parce qu'il y a effectivement une très grande connaissance des chiffres.

(*Le clairon sonne la soupe*)

J. R. B. : Voilà, l'heure de la retraite a sonné...

(*Applaudissements*)

J. R. B. : Merci à tous les intervenants. Donc, rendez-vous tout de suite pour aller boire et manger à côté. Et, en juin pour nous soigner.



TABLE

Ouverture	3
Quelques éléments : <i>le rapport du COR</i>	4
Qu'en dit le Ministre ? <i>une interview télévisée</i>	9
Qui veut gagner des milliards ? <i>où l'on jongle avec les chiffres</i>	11
Paroles d'expert (Jean-Charles Willard)	14
La presse et l'image (Antoine Reverchon)	17
Premier débat	20
Impressions et attentes	23
Autre regard d'expert : <i>ce dont on ne vous a pas parlé</i> (Pierre Concialdi)	24
Le point de vue du négociateur (Alain Petitjean)	27
Deuxième débat	29
La santé par les chiffres ?	33